PC
2065
.M37
1900z

U d'/ of Ottawa
39003002867389

MAI 29 1972
ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

COURS HISTORIQUE DE LANGUE FRANÇAISE

---

DE

# L'ENSEIGNEMENT

DE NOTRE LANGUE

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

COURS HISTORIQUE DE LANGUE FRANÇAISE

DE

# L'ENSEIGNEMENT

## DE NOTRE LANGUE

PAR

*CH. MARTY-LAVEAUX*

Membre du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes

*Ouvrage adopté par le Ministère de l'Instruction publique pour les Bibliothèques scolaires*

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
uOttawa
LIBRARY ANNEX

PARIS

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

27-29, PASSAGE CHOISEUL, 27-29

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis
uOttawa
LIBRARY ANNEX

PC
2065
.M37
1900z

# DE L'ENSEIGNEMENT DE NOTRE LANGUE

## I

Le système d'enseignement adopté en France a soulevé, à plusieurs reprises, des critiques qui ne sont point restées infructueuses : notre histoire, trop longtemps négligée, a conquis peu à peu le rang important qu'elle mérite ; les sciences naturelles, considérées dans leurs résultats, fournissent aux jeunes gens un grand nombre de connaissances précises ; les langues étrangères commencent à être mieux connues ; enfin les programmes actuels, malgré leurs imperfections de détail et leur inévitable généralité, répondent assez bien aux principales exigences de la vie moderne.

Au milieu de ce renouvellement des études, une seule, la plus indispensable de toutes, hérissée de difficultés rebutantes, obscurcie par un amas de règles contradictoires, est restée presque stationnaire : celle de la langue nationale.

Depuis le commencement de ce siècle la linguistique s'est constituée comme science, à l'aide d'une série non interrompue de découvertes importantes; le champ de ses explorations s'est successivement étendu; sa méthode s'est transformée; notre langue en particulier a vivement captivé l'attention de l'Europe savante. Mais, tandis que ces progrès s'accomplissaient avec grand éclat dans le domaine de l'érudition, où le public ne s'aventure guère, à côté, ou plutôt au-dessous, les rédacteurs de livres élémentaires continuaient à copier les travaux de leurs devanciers, ou introduisaient dans l'enseignement quelques-unes de ces innovations individuelles qui ne reposent ni sur la philosophie du langage ni sur l'histoire de notre idiome, et n'ont pour base que la fantaisie de ceux qui les imaginent.

L'importance même des découvertes accomplies semble avoir contribué à les empêcher de pénétrer dans l'enseignement élémentaire. On y aurait bien fait passer quelques faits isolés, quelques corrections qui n'eussent pas sensiblement modifié l'ensemble, mais le changement complet de principes et de méthode, qu'il devenait indispensable d'adopter, a découragé beaucoup de gens. D'autres n'ont pas même tenté cette laborieuse transformation : ils ont cru de bonne foi

qu'il suffisait d'exposer à tous, sans préparation et dans leur appareil scientifique, les vérités nouvelles; naturellement ils ont échoué, et ont conclu de leur insuccès que le public s'intéresse peu à ces matières et est d'humeur à étudier indéfiniment la langue française dans la grammaire de Lhomond, ou, tout au plus, dans celle de Chapsal.

Tel n'est pas notre avis : nous croyons qu'on s'empressera de faire mieux dès qu'on le pourra.

L'important serait de transformer les ouvrages élémentaires à l'aide des découvertes récentes. Nous l'essayerons pour notre part; et, si nous ne pouvons y parvenir, peut-être du moins contribuerons-nous à frayer la voie à de plus expérimentés ou à de plus heureux.

Tâchons donc de déterminer :

1° Les conditions indispensables à la connaissance suffisamment approfondie d'une langue;

2° La manière dont la nôtre a été étudiée jusqu'ici;

3° La méthode à l'aide de laquelle elle devrait l'être.

## II

OUR posséder parfaitement une langue, il faudrait :

1° *Connaître tous les mots dont elle se compose;*

2° *Se rendre un compte exact des divers rôles que ces mots peuvent jouer dans le discours.*

Le *dictionnaire* et la *grammaire* sont les deux ouvrages destinés à nous faciliter ce double résultat; mais ils n'y contribuent que fort imparfaitement.

La première des deux conditions est d'ailleurs impossible à remplir dans toute son étendue.

Chaque homme emploie, pour l'usage ordinaire de la vie, un nombre assez borné d'expressions, qui s'étend plus ou moins en raison de ses besoins, de son intelligence, de ses relations avec ses semblables.

Cette langue générale n'est pas d'ordinaire la seule qu'il parle; il y en a une autre qu'il connaît mieux, dont il se sert avec plus d'exactitude et de justesse, et qui cependant n'est familière qu'à un petit nombre de gens : c'est celle de sa profession.

Le plus grand écrivain ne peut connaître, dans leurs détails infinis, ces nombreux idiomes techniques, qui sont cependant de nature à lui être fort utiles à l'occasion; et les dictionnaires ne sont presque d'aucun secours pour cette étude.

« On peut trouver... que l'Académie... — dit à à ce sujet M. Villemain[1] — a trop épargné certains termes usités des artisans, et qui sont des images ou peuvent en fournir. Il y a là souvent une invention populaire, qui fait partie de la langue, et qui ne change pas, comme les dénominations imposées par les savants. Furetière avait raison de regretter le nom énergique d'*orgueil,* employé par les ouvriers pour désigner l'appui qui fait dresser la tête du levier, et que les savants appelaient du beau nom d'*hypomoclion.* Ces emprunts faits, pour un besoin matériel, à la langue morale, ces expressions intelligentes sont précieuses à recueillir. Shakspeare en est rempli dans sa langue poétique et populaire. »

Un de nos poëtes, qui voulait étendre au delà du nécessaire les limites déjà si reculées de notre langue, et qui, en faisant au latin et au grec des larcins trop fréquents, ne négligeait pas pour cela nos richesses nationales, Ronsard, s'exprime ainsi dans son *Art poëtique :*

« Tu practiqueras bien fouuent les artifans de tous meſtiers comme de *Marine, Vennerie, Fauconnerie,* & principalement les artifans de feu,

1. Préface du *Dictionnaire de l'Académie française,* sixième édition publiée en 1835, page xx.

*Orfeures, Fondeurs, Mareſchaux, Minerailliers,* & de là tireras maintes belles & viues comparaiſons auecque les noms propres des meſtiers pour enrichir ton œuure & le rendre plus aggreable & parfaict[1]. »

Molière, qui, mieux peut-être qu'aucun poëte de son temps, a possédé notre langue dans toute son étendue, a cependant eu à suivre ce conseil de Ronsard, que, selon toute apparence, il ne se rappelait guère : il s'est trouvé dans la nécessité d'avoir un assez long entretien avec M. de Soyecourt, grand veneur de France, afin d'être bien certain d'employer les termes de chasse avec une exactitude complète dans sa comédie des *Fâcheux*[2] ; et l'on pense que Racine a dû également à un de ses amis les expressions judiciaires qu'il a si abondamment répandues dans *Les Plaideurs*[3].

Les mots provinciaux, sur lesquels Ronsard attire aussi l'attention du poëte, lui recommandant de ne point se soucier « ſi les vocables ſont

1. *Abbregé de l'art poëtique François*. A Alphonce Delbene abbé de Hautecombe, en Savoye. — Paris, G. Buon, 1565, in-4°, feuillet 4, verso.

Dans toutes les citations de notre *Cours historique de langue française* nous reproduisons scrupuleusement l'orthographe, l'accentuation et la ponctuation adoptées par chaque auteur, et, pour les œuvres posthumes, celles de l'édition où elles ont paru pour la première fois.

2. *Histoire de la vie et des ouvrages de Molière*, par M. J. Taschereau, 3e édition, p. 41.

3. *Œuvres de J. Racine*, édition de M. P. Mesnard, t. II, p. 133.

*Gaſcons, Poiteuins, Normans, Manceaux, Lionnois* ou d'autres païs, pourueu qu'ilz ſoyent bons[1]», sont encore moins généralement compris, même par les gens qui cultivent les lettres avec le plus de succès. Racine, alors fort jeune, à la vérité, nous raconte une petite contrariété qu'il éprouva pour s'être servi d'un mot dans un sens différent de celui qu'il avait à Uzès. « Ayant beſoin — dit-il — de petits clous à broquette pour ajuſter ma chambre, j'envoyai le valet de mon Oncle en ville, & lui dis de m'acheter deux ou trois cents de broquettes. Il m'apporta incontinent trois bottes d'alumettes. Jugez s'il y a ſujet d'enrager en de ſemblables mal-entendus[2]. »

Les termes archaïques sont-ils mieux connus? En aucune façon. Voltaire, cet esprit si net, si ouvert à tant de connaissances diverses, cet écrivain si judicieux et si fin, méconnaissait sur bien des points les nuances de sens propres au XVII^e siècle; et, s'étonnant de la meilleure foi du monde de l'ignorance et de la rusticité de Corneille, à l'occasion de ce vers d'*Œdipe*[3] :

Le ſang a peu de droits dans le ſexe *imbécille*,

il s'écrie : « C'eſt une injure très-déplacée & très-

1. *Abbregé de l'art poëtique François*, feuillet 4, verso.
2. Cette lettre, adressée par Racine à La Fontaine, a paru pour la première fois au tome III (p. 324) des *Œuvres diverses* de ce dernier (Paris, Didot, M.DCC.XIX).
3. Acte I, scène III.

grossière fort mal exprimée[1], » et semble oublier tout à fait qu'*imbécile* est employé ici dans le sens latin de *faible, débile.*

Si de tels écrivains, qui ont étudié avec tant de bonheur les secrets les plus délicats de notre langue, ne la trouvent pas tout entière à leur disposition, s'ils en méconnaissent certaines nuances un peu vieillies ou simplement passées de mode, que doit-il arriver aux hommes, même instruits et cultivés, qui ne s'occupent que par plaisir et par goût des questions littéraires ?

La seconde condition que nous avons considérée comme nécessaire pour bien posséder une langue, à savoir *la connaissance exacte des divers rôles que les mots peuvent jouer dans le discours,* est plus bornée, mieux circonscrite, et semble, par conséquent, assez facile à remplir. C'est l'objet même de la *grammaire,* que peu de gens savent, mais que du moins tout le monde étudie.

1. *Théâtre de P. Corneille, avec des commentaires...* — Genève, M.DCC.LXXIV, 8 vol. in-4°, t. V, p. 26.

## III

Ce double problème une fois posé, voyons comment on s'est efforcé de le résoudre relativement à notre langue.

L'étude régulière et méthodique du français ne date que du XVIe siècle. Avant cette époque, on l'apprenait uniquement par la pratique. La langue latine était considérée comme la seule dans laquelle on pût traiter des matières importantes; et son extrême diffusion parmi toutes les nations de l'Europe, qui en faisait un instrument universel et courant de correspondance scientifique, rendait à certains égards cette opinion fort raisonnable. Quant au français, on ne le regardait guère que comme une sorte de patois commode dans les nécessités de la vie, un jargon d'artisans et de valets (*vernacula lingua*), dans lequel on aurait dédaigné d'écrire un traité scientifique, ou de se livrer à une discussion sérieuse.

Tout à coup les idées changent : les poëtes se lassent du latin et se prennent à penser que notre idiome pourrait bien, avec le temps, n'être pas un instrument par trop inférieur aux langues de l'antiquité; les réformateurs et les savants, curieux d'être lus, entrevoient le merveilleux parti qu'ils en pourront tirer pour la rapide propagation de

leurs opinions et de leurs doctrines; les étrangers s'appliquent à l'étudier; enfin il trouve des panégyristes érudits et parfois même éloquents, tels que Joachim du Bellay dans *La Deffence & Illuſtration de la langue Francoyſe*[1], et Henri Estienne dans le *Proiect du liure intitulé De la precellence du langage François*[2].

1. *Imprimé à Paris pour Arnoul l'Angelier*, 1549, in-8°. — Cet ouvrage se trouve au commencement du tome I de notre édition des *Œuures françoiſes de Ioachim du Bellay*.

2. A Paris, par Mamert Patiſſon, M.D.LXXIX, in-8°.

# IV

On serait tenté de croire que, dès qu'on s'occupa d'étudier notre langue, on s'efforça d'en constituer l'inventaire. Il n'en est rien : les premiers *dictionnaires* où elle paraît sont des lexiques français-latins, français-anglais, français-italiens, français-espagnols ; elle n'y sert que de moyen, d'expédient, pour arriver à la connaissance d'un autre idiome. Ce n'est qu'à la fin du XVII^e siècle qu'on voit paraître des dictionnaires purement français : d'abord celui de Richelet en 1680, puis celui de Furetière en 1690, enfin celui de l'Académie en 1694.

Ces répertoires commodes, qui se sont peu à peu considérablement perfectionnés, rendent aujourd'hui de grands services, non-seulement pour la connaissance des verbes difficiles, du genre des substantifs, et de l'orthographe en vigueur, mais aussi pour l'intelligence plus complète des auteurs français, et parfois même, comme l'excellent ouvrage de M. Littré, pour l'étymologie et l'histoire des mots. Toutefois leur forme alphabétique, qui facilite les recherches et permet de se renseigner sur-le-champ à l'égard d'un terme déjà connu, empêche de faire du vocabulaire une étude raisonnée, et de se l'approprier d'une manière générale.

Il faut remarquer néanmoins qu'en 1694 l'Académie française « a jugé qu'il feroit agreable & instructif de disposer le Dictionnaire par Racines, c'est à dire de ranger tous les mots Derivez & Composez aprés les mots Primitifs dont ils descendent, soit que ces Primitifs soient d'origine purement Françoise, soit qu'ils viennent du Latin ou de quelqu'autre Langue[1] ».

Cet ordre a plus tard été abandonné sans retour; et c'est à peine si on s'est livré à quelques essais, pour la plupart assez malheureux, afin de faciliter la connaissance des mots de notre vocabulaire en les rapprochant soit d'après des similitudes de forme[2], soit d'après des analogies de sens[3].

1. Préface de : *Le Dictionnaire de l'Académie françoise*, dedié au Roy. — Paris, Coignard, M.DC.LXXXXIV. 2 vol. in-fol.

2. *Abrégé d'un Cours complet de lexicographie, à l'usage des Élèves de la cinquième Classe de l'École polymathique (Abrégé d'un Cours complet de lexicologie, à l'usage des Élèves de la quatrième Classe de l'École polymathique)*, par P. R. F. Butet (de la Sarthe), Directeur de cette École. — Paris, Renouard, 1801, 2 vol. in-8°.

*Dictionnaire des racines et dérivés de la langue française, dans lequel on trouve tous les mots distribués par familles...* par Frédéric Charassin, avec la collaboration de Ferdinand François. — Paris, A. Héois, 1842, gr. in-8°.

*Vocabulaire raisonné des principaux éléments créateurs de la langue française...* par F. Poulet Delsalle. — Lille, E. Vanackere (1855), in-8°.

3. *Dictionnaire mnémonique universel de la langue française*, par Léger Noel. — Boulevard Poissonnière, 14, 1857, in-8° (non terminé).

*Dictionnaire idéologique, recueil des mots, des phrases,*

L'ouvrage le meilleur, et surtout le plus pratique, que nous possédions en ce genre, est celui qui a pour titre : *Études sur la signification des mots,* par L.-C. Michel, professeur à l'École municipale Turgot[1]. Mais, malgré les avantages qu'il présente, il ne résout qu'une partie du problème : il indique les faits sans remonter à leurs causes ; et l'excellent enseignement qui y est fort habilement réparti ne repose pas sur la seule base réelle de toute étude de ce genre : l'histoire de notre langue.

On est donc fondé à dire, même après les consciencieuses tentatives dont nous venons de faire mention, que l'étude régulière et méthodique du vocabulaire français n'est jusqu'ici nullement constituée.

*des idiotismes et des proverbes de la langue française, classés selon l'ordre des idées,* par T. Robertson. — Paris, Derache, 1859, in-8°.

*Dictionnaire analogique de la langue française, répertoire complet des mots par les idées et des idées par les mots...* par P. Boissière. — Paris, Larousse, 1862, gr. in-8°.

1. Paris, Dezobry, 1858, in-12.

## V

OYONS maintenant comment on étudie en France la *grammaire française.*

Si quelque chose nous manque pour le faire avec succès, ce ne sont point les traités spéciaux.

Je me suis depuis longtemps appliqué à les réunir ; ils sont là, sous mes yeux ; et, bien que j'aie, comme tout amateur, le regret de sentir encore ma collection fort incomplète, ceux que je possède formeraient, à eux seuls, une bibliothèque de raisonnable étendue.

Cette abondance est déjà un mauvais présage.

L'examen, même superficiel, d'une bibliographie médicale fait voir que c'est précisément sur les maladies les plus terribles et les moins connues qu'on a surtout écrit. C'est à peine si la fluxion de poitrine, dont on sait les causes et la marche, et que, la plupart du temps, on soigne avec succès, a fourni le sujet de quelques brochures ; la peste, le choléra, la rage ont enfanté des milliers de volumes.

Cette longue file de grammaires françaises annoncerait-elle que notre ignorance à l'égard de notre langue est incurable ?

Croyons encore qu'il n'en est rien.

Le plus grand mal vient du point de départ qu'on a cru devoir adopter.

Au XVI^e siècle ce fut à qui composerait une grammaire française; mais ces nombreux traités, en apparence si divers et rédigés par des auteurs d'un mérite fort inégal, ont au fond le même défaut originaire qui persiste encore aujourd'hui dans les ouvrages de ce genre : ils sont tous calqués sur la grammaire latine.

Comment aurait-il pu en être autrement?

Quelqu'un s'était-il donné la peine de pénétrer le génie de cette langue jusqu'alors dédaignée, d'en éclaircir les origines, d'en examiner l'histoire?

A cette époque, de telles études étaient à peine tentées, et encore d'une manière tout à fait générale et superficielle, à l'égard des langues classiques elles-mêmes; mais personne n'aurait eu un instant l'idée de s'intéresser de la sorte à la nôtre, et d'ailleurs, l'eût-on fait, que les vagues considérations auxquelles on se fût livré n'auraient jamais pu servir de base à des études élémentaires et pratiques.

Tout ce qu'on savait, c'est que la langue française est fille du latin; et l'on trouvait fort simple d'appliquer les mêmes préceptes à l'une et à l'autre.

Chose étrange! l'habitude fermait si complétement les yeux aux plus clairvoyants, qu'on n'hésita pas à considérer pendant longtemps comme identiques dans les deux langues jusqu'aux procédés grammaticaux qui les différencient le plus, et qui tiennent au caractère essentiel et fondamental de chacune d'elles.

S'il est en linguistique une division généralement connue et acceptée, c'est assurément celle des langues synthétiques et des langues analytiques.

Les *langues synthétiques*, comme le latin, tendent à exprimer par des changements de terminaison le rôle des substantifs et leurs rapports avec les mots auxquels ils se rattachent ; au contraire, les *langues analytiques*, comme le français, expriment le rôle des substantifs par la place même qu'ils occupent dans la phrase, et leurs rapports avec les autres mots à l'aide de prépositions.

Nous disons : *Pierre frappe Paul*, et nous ne pouvons intervertir l'ordre des deux noms sans changer complétement la nature du fait que la phrase exprime. La seule circonstance qui nous apprend que *Pierre* est le sujet du verbe *frappe*, c'est qu'il le précède ; la seule indication que nous avons que *Paul* en est le complément, c'est qu'il le suit.

En latin il en était tout autrement : on disait *Petrus verberat Paulum*, donnant au nom une terminaison particulière pour le sujet, une autre pour le complément, de telle sorte que rien n'empêchait qu'on mît le sujet à la place du complément et qu'on dît *Paulum verberat Petrus*; le rôle du nom, indiqué par sa terminaison, ne faisait de doute pour personne.

C'était encore une terminaison particulière qui exprimait le rapport que nous rendons par la préposition *de* : *liber Petri*, le livre *de* Pierre ; une autre tenait lieu de notre préposition *à* : *do Petro*, je donne *à* Pierre.

Ces différentes terminaisons s'appelaient *cas*, c'est-à-dire chutes, inflexions ; et l'on nommait *déclinaison* le tableau des différents cas.

Eh bien, qui croirait que nos premiers grammairiens, traduisant à l'aide de prépositions la déclinaison latine, ont fait une déclinaison française de ce qui était la négation de toute déclinaison, et qu'ils ont identifié les deux langues précisément sur ce point, où elles diffèrent le plus, et où leur génie est complétement opposé?

Bélise est donc plus fondée qu'on ne le croit généralement à s'écrier avec admiration, lorsqu'elle a entendu les deux derniers vers de l'épigramme de Trissotin *Sur un carosse de couleur Amarante, donné à une Dame de ses Amies :*

> Ne dy plus qu'il est Amarante,
> Dy plûtost qu'il est de ma Rente.

« Voilà qui se décline, *ma Rente, de ma Rente, à ma Rente*[1]. »

Cela se déclinait en effet alors, et s'est décliné ainsi jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Restaut, dont la grammaire, publiée en 1730, a obtenu un succès fort grand et à beaucoup d'égards légitime, a persisté jusqu'en ses dernières éditions à donner un modèle de la déclinaison des noms français ; et nos grammaires sont encore aujourd'hui encombrées de paradigmes et de règles, qui n'ont pas plus de raison d'y être, et qui s'y maintiennent

1. *Les Femmes sçavantes*, acte III, scène II.

par pure habitude après avoir été imprudemment copiées, au XVI^e siècle, dans les grammaires latines.

Par bonheur, dès le commencement du XVII^e siècle, tandis que de tels ouvrages se trouvaient entre les mains des enfants et des étrangers, les questions littéraires et grammaticales commençaient à être soulevées dans les salons, dans les ruelles, où elles passionnaient autant les dames que la toilette en tout temps et aujourd'hui la musique. Chacun disait son mot : les gens de Cour, les érudits, les auteurs, les femmes surtout; ainsi s'établissait l'usage, ainsi se réglait la langue, avec instinct, avec goût, mais non sans arbitraire, ni caprice.

Les *Remarques ſur la langue françoiſe, vtiles à ceux qui veulent bien parler & bien eſcrire,* par Vaugelas, publiées seulement « le huitieſme iour d'Octobre 1647[1] », mais commencées fort longtemps auparavant, devinrent le manuel et le code de ces réunions. Doué d'un jugement sûr et d'un tact exquis, Vaugelas n'employait pas exclusivement ces précieuses qualités à l'examen des questions grammaticales : il savait voir juste en d'autres matières, et appréciait très-finement le caractère de notre nation ainsi que les défauts et les qualités du public auquel il adressait son livre. A ceux qui lui reprochaient de n'y avoir pas introduit l'ordre suivi d'ordinaire dans les traités grammaticaux, il répondait d'une façon fort judicieuse :

« Pour en parler ſainement, il ne ſeruiroit qu'à ceux qui ſçauent la langue Latine, & par conſequent

1. A Paris, chez Augustin Courbé, in-4°.

toutes les parties de la Grammaire; car pour les autres qui n'ayant point eſtudié ne ſçauront ce que c'eſt que de toutes les parties de l'Oraiſon, tant s'en faut que cét ordre leur agreaſt ny leur donnaît aucun auantage, qu'il pourroit les effaroucher, & leur faire croire qu'ils n'y comprendront rien, quoy qu'en effet elles (*ces remarques*) ſoient, ce me ſemble, conceuës d'vne ſorte, que les femmes & tous ceux qui n'ont nulle teinture de la langue Latine en peuuent tirer du profit[1]. »

On est assez porté, sur la foi de l'admiration que Vaugelas inspire aux *femmes sçavantes* de Molière, à considerer ce grammairien comme un étroit puriste, très-absolu dans ses décisions.

Il est impossible de le juger plus mal.

Il faut bien en convenir : lorsque Philaminte réprimande si vertement la pauvre Martine de son impardonnable faute, quand elle lui reproche d'avoir insulté son oreille

> Par l'improprieté d'un mot ſauvage & bas,
> Qu'en termes déciſifs condamne Vaugelas,

quand elle l'accuse d'offenser

> La Grammaire qui ſçait régenter juſqu'aux Rois,
> Et les fait la main haute obeïr à ſes lois[2],

elle s'écarte de la doctrine du maître, ou du moins, ainsi qu'il arrive toujours aux disciples

1. *Préface*, § 12.
2. *Les Femmes ſçavantes*, acte II, scène VI.

plus ardents qu'éclairés, elle l'outre-passe et l'exagère.

En réalité Vaugelas n'impose presque jamais de règles absolues et se conforme très-fidèlement à ce titre de *Remarques* qu'il a introduit et qui a été adopté par presque tous les auteurs d'une longue série d'ouvrages, composés à l'imitation du sien, et merveilleusement appropriés à la recherche et à l'examen des moindres particularités de notre langue.

Il a grand soin du reste de le déclarer expressément dès les premières lignes de sa *Préface :*

« Tant s'en faut que j'entreprenne de me conſtituer Iuge des differens de la langue, que ie ne pretens paſſer que pour vn ſimple teſmoin, qui depoſe ce qu'il a veu & ouï, ou pour vn homme qui auroit fait vn Recueil d'Arreſts qu'il donneroit au public. C'eſt pourquoy ce petit Ouurage a pris le nom de *Remarques,* & ne s'eſt pas chargé du frontiſpice faſtueux de *Deciſions*, ou de *Loix,* ou de quelque autre ſemblable. Car encore que ce ſoient en effet des Loix d'vn Souuerain qui eſt l'*Vſage,* ſi eſt-ce qu'outre l'auerſion que i'ay à ces titres ambitieux, j'ay deu eſloigner de moy tout ſoupçon de vouloir eſtablir ce que ie ne fais que rapporter. »

Voici donc qui est parfaitement clair : le souverain que Vaugelas nous impose n'est pas la grammaire, mais l'usage. Toute la difficulté consiste à le bien constater. Cette difficulté devient d'autant plus grande que l'auteur est contraint de

nous faire un aveu qui obscurcit un peu les choses :

« Il y a ſans doute deux ſortes d'*Vſages, vn bon & vn mauuais.* Le mauuais ſe forme du plus grand nombre de perſonnes, qui preſque en toutes choſes n'eſt pas le meilleur, & le bon au contraire eſt compoſé non pas de la pluralité, mais de l'élite des voix, & c'eſt veritablement celuy que l'on nomme le Maiſtre des langues[1]. »

L'avantage principal de cette doctrine, contre laquelle il y aurait plus d'une objection à présenter, est de faire de chaque lecteur, non un disciple satisfait et confiant, mais un curieux plein de zèle pour la recherche des problèmes grammaticaux encore irrésolus.

Quant aux règles que l'usage avait réellement sanctionnées, elles s'établissaient avec une autorité si inévitable que peu à peu elles soumettaient les plus grands écrivains et s'imposaient aux plus fiers génies.

Nous en avons une preuve curieuse dans le soin que Corneille apporta en 1660 à revoir ses pièces de théâtre, surtout afin de les mettre plus exactement en rapport avec les *Remarques* de 1647.

Dans cette même année où Corneille s'inclinait docilement devant l'autorité de l'usage, constaté avec un scrupule si consciencieux par Vaugelas, tandis que les émules et les disciples de l'habile grammairien poursuivaient et complétaient son œuvre, soit en y introduisant les changements que

1. *Préface*, § 2.

le temps exigeait déjà, soit en l'appuyant d'autorités et d'exemples, soit enfin en l'adaptant aux besoins de l'enseignement élémentaire, on vit paraître un petit livret de 147 pages, imprimé en assez gros caractères, qui, malgré sa modeste apparence, modifia profondément la méthode suivie jusqu'alors pour l'étude de notre langue. Ce livret, c'était la *Grammaire generale & raisonnée* des solitaires de Port-Royal [1].

Des *Remarques* de Vaugelas qui procèdent par minutieuses constatations de détail et n'osent aborder aucune des théories sur lesquelles reposent les règles de notre idiome, à cette *Grammaire générale,* qui, méprisant l'examen des faits particuliers, affiche la prétention ambitieuse, et en tout cas fort prématurée, de proclamer les principes universels des langues, la transition est brusque; et l'on comprend la surprise, et, à certains égards, l'admiration avec laquelle un tel ouvrage fut accueilli.

Aujourd'hui une science nouvelle, la *linguistique,* s'est définitivement constituée, et cependant la *grammaire comparée* commence à peine, après tant de remarquables travaux, à constater les rapports et les différences qui existent entre les idiomes de même famille, sans oser encore prévoir l'époque où ce monument définitif, la *Grammaire générale,* pourra, non pas être terminé, mais seulement entrepris avec quelque apparence de maturité et de succès. Il ne reste donc plus

1. A Paris, chez Pierre le Petit, M.DC.LX, in-12.

d'illusion sur l'insuffisance de cette première tentative, et l'on ne s'étonne que de la complète confiance avec laquelle elle a été accomplie.

Si maintenant, laissant de côté le titre de l'ouvrage et le but qu'il se propose, on restreint cette prétendue *Grammaire générale* aux proportions, beaucoup plus modestes, d'une grammaire philosophique de notre langue, on doit convenir qu'elle est fort digne d'être étudiée et qu'elle a été, en un certain sens, le point de départ d'un progrès considérable dans l'enseignement du français.

Mais, tout en tenant un juste compte de sa légitime influence, on ne saurait dissimuler que l'abus de la méthode qu'elle a introduite a eu des conséquences déplorables.

Le XVIII^e siècle, qui avait des philosophes à placer dans toutes les branches des sciences et de la littérature, ne manqua point de grammairiens philosophes. L'amour-propre de ceux à qui étaient échues ces humbles fonctions était flatté d'un titre qui donnait un certain éclat à leurs travaux, et leur paresse se trouvait fort bien d'une méthode qui leur permettait de dicter tranquillement des lois au nom des principes, et d'accuser nos plus grands écrivains de n'avoir pas su le français, sans prendre la peine d'étudier leurs chefs-d'œuvre.

Les élucubrations de ces nouveaux législateurs de notre idiome commencent en général par le compte rendu des diverses assemblées tenues par quelques-uns de ces sauvages de grand sens que le siècle dernier affectionnait tant.

Ne sachant pas encore dire un mot, une intelligente peuplade n'en sent que plus vivement le besoin de se réunir pour fixer les conventions relatives au langage; et, après avoir délibéré, sans le moindre embarras, à l'aide d'un petit nombre de gestes expressifs, elle crée, avec la logique la plus irréprochable, chaque espèce de mots précisément dans l'ordre de son utilité relative.

Comme il est facile de le prévoir, les lois de cette langue primitive s'adaptent merveilleusement à la nôtre.

C'est sur de tels principes que s'appuyèrent nos grammairiens pour tracer leurs règles absolues et proclamer leurs décisions infaillibles.

Ils assignèrent à chaque mot un rôle unique, s'appliquèrent à priver peu à peu de ses libertés, de ses antiques franchises, la belle langue si indépendante du XVII^e siècle, et l'assujettirent enfin jusqu'à l'asservissement.

Ils rencontrèrent dans le cours de ce singulier travail un obstacle qui eût été de nature à décourager des gens moins persuadés de l'infaillibilité de leurs jugements.

Ils avaient bien pu réglementer à leur façon notre idiome, mais non supprimer sa littérature; et, à chaque page, à chaque ligne de nos chefs-d'œuvre, ils trouvaient quelque infraction à leurs décisions arbitraires.

Nul moyen cependant de proscrire d'un seul coup tous nos classiques. Il était même indispensable de puiser parfois dans leurs œuvres des autorités et des exemples, et de montrer pour

quelques-uns d'entre eux un respect qui permît d'attaquer au besoin tous les autres.

Ceux de nos grands écrivains dont le génie est le plus profondément français furent écartés les premiers.

Corneille était archaïque, Molière trivial, La Fontaine incorrect ; on avouait que Bossuet avait de l'élévation et de la noblesse, mais son style était rempli de hardiesses oratoires qui ne pouvaient servir de modèles.

Tout bien examiné, on n'admit guère que deux autorités : Racine dans ses dernières pièces, et Fénelon dans *Télémaque*.

Prendre pour types de notre langue des œuvres dont le sujet est héroïque et qui sont en grande partie imitées des écrivains de l'antiquité, était un premier moyen d'écarter une bonne partie des expressions proverbiales, des tours populaires et des gallicismes ; mais que de hardiesses de construction et de libertés grammaticales venaient encore choquer les implacables législateurs de notre langue !...

Cela ne les arrêta pas. Ils donnèrent comme des exemples tout ce qui était conforme à leurs règles, et comme des licences permises seulement aux grands écrivains, comme des négligences fâcheuses, ou même comme de véritables fautes de langage, tout ce qui s'en écartait.

Telle était leur manière de faire apprécier nos classiques à la jeunesse.

Bientôt d'utiles auxiliaires leur vinrent en aide : les éditeurs de nos auteurs du XVII^e siècle.

Ceux-ci s'appliquèrent le plus consciencieusement du monde à rectifier, suivant le goût du jour, les incorrections de nos grands écrivains. Ils leur imposèrent une orthographe mixte qui n'a existé à aucune époque, les soumirent aux plus récentes subtilités des règles des participes, changèrent dans leurs œuvres le genre des noms, l'accord des mots; et l'on dut se trouver bien heureux lorsqu'ils ne s'avisèrent pas de leur prêter de l'esprit.

Ces textes nouveaux facilitèrent beaucoup la besogne des grammairiens, qui purent alors citer Corneille ou Molière à l'appui des règles qui n'existaient pas de leur temps.

Presque tous les livres élémentaires aujourd'hui en usage ne sont que des résumés des ouvrages dont nous venons d'indiquer les tendances.

La grammaire générale et philosophique y est représentée par quelques principes exposés sous une forme métaphysique et en termes très-absolus ; les parties techniques de l'œuvre, et en particulier les modèles de conjugaison des verbes, n'ont presque pas varié depuis les grammaires du XVIe siècle, transcrites, pour ainsi dire, sur celles de la langue latine ; enfin les observations, fournies par le recueil de Vaugelas et par d'autres études analogues, n'ont été ni fondues ni mises en ordre, et sont réunies à la fin du volume, sous le titre, trop bien justifié, de *Remarques détachées*.

La plupart des auteurs de ces traités, très-animés les uns contre les autres, se querellent pour

quelques règles particulières ou pour de minces questions de rédaction, en reproduisant toujours, dans ses moindres parties, le même inévitable programme. D'autres, moins sages encore, voulant innover à tout prix, se précipitent dans le champ sans limites des fantaisies individuelles et des réformes grotesques, sans qu'il résulte de ces tentatives, je ne dirai pas un bon ouvrage, mais seulement un livre original.

---

## VI

En voyant les mêmes traités réimprimés, imités, contrefaits avec une persistance si unanime, on serait tenté de penser que la science grammaticale est faite, qu'elle a atteint son but, et qu'elle ne peut aller plus loin.

Qui croirait que, bien au contraire, elle est entrée depuis le commencement de ce siècle dans des voies toutes nouvelles, et qu'elle a proclamé un grand nombre de vérités incontestables dont aucune n'a encore pénétré dans l'enseignement élémentaire ?

Ces belles recherches, qui se continuent chaque jour sous nos yeux sans que nous daignions y accorder une attention suffisante, ont changé le principe fondamental de l'étude de notre langue, ou tout au moins l'ont étendu au point de le transformer.

Vaugelas avait proclamé avec raison que l'usage est « le fondement & la reigle de toute noſtre langue[1] », et il avait par cela même établi fort à propos l'examen des faits comme le point de départ de toute étude grammaticale sérieuse ; mais, n'étudiant que l'usage du moment et presque

1. *Préface*, § 4.

exclusivement celui de la Cour, il négligeait fort la Ville et ne s'occupait à aucun degré des provinces.

Lorsque La Mothe le Vayer disait que « le peuple fait valoir les dictions nouvelles, & decredite celles que bon lui semble[1] », il était très-vivement critiqué, et Bouhours n'avait pas assez de railleries contre Ménage quand celui-ci, jetant un coup d'œil en arrière afin de mieux déterminer une règle grammaticale, osait parfois s'oublier jusqu'à citer Coquillart.

Bien éloignés de ces étranges dédains, les érudits de nos jours ont étendu la constatation de l'usage à tous les temps, à tous les points du territoire, enfin à tous les langages spéciaux et techniques, tels que la fauconnerie, la vénerie, la marine, l'art militaire, qui, indépendamment de leur emploi particulier, en ont un autre plus général, par les expressions qu'ils fournissent à la langue commune. Tous les genres de documents ont été mis à profit : poëmes, chroniques, traités spéciaux, chartes, patois divers transmis jusqu'à nous par la seule tradition orale ; et, grâce à tant d'efforts convergeant tous vers un même but, on commence à voir l'histoire de notre langue se dessiner dans son ensemble.

Comme l'histoire des institutions, comme l'histoire littéraire et l'archéologie, cette science nouvelle a son existence propre et concourt à l'ensemble

1. *Considérations sur l'Eloquence françoise de ce temps.* — Paris, S. Cramoisy, M.DC.XXXVIII, in-8°, p. 43.

de notre histoire nationale, restreinte naguère à la partie militaire et politique ; en outre, ce qui est encore plus important, elle doit fournir, pour l'enseignement de notre langue à tous ses degrés, la méthode infaillible qui, substituant aux explications chimériques les faits évidents et prouvés, fera disparaître les incertitudes et les erreurs accumulées depuis plusieurs siècles.

Nous ne saurions être accusé en tout ceci d'exagération ni d'engouement : nous ne nous passionnons point pour une découverte personnelle, pour un système dont la démonstration n'est point faite. Il s'agit d'une science, parfaitement connue, qui peut être considérée comme une des plus positives et des plus certaines en dehors des sciences dites exactes.

Où gît donc la difficulté ? uniquement à faire passer ces vérités nouvelles du domaine de l'érudition dans l'enseignement journalier.

Là est tout le problème ; et, bien que complexe et assez délicat, il est loin d'être insoluble.

Nous allons rechercher d'abord comment on pourrait rectifier, d'après ces principes nouveaux, l'étude de la grammaire française, qui seule, nous l'avons vu, est à peu près constituée.

Nous examinerons ensuite quel ensemble de faits l'histoire de notre langue apporte à l'étude générale du vocabulaire, et dans quelle mesure cette étude pourrait être introduite dans l'enseignement pratique, où elle n'existe point.

---

# VII

ÉNELON a indiqué avec beaucoup de sagacité les écueils qu'il faut éviter dans l'enseignement de notre langue : « Un ſavant Grammairien, dit-il, court riſque de compoſer une Grammaire trop curieuſe & trop remplie de préceptes. Il me ſemble qu'il faut ſe borner à une methode courte & facile. Ne donnez d'abord que les regles les plus générales; les exceptions viendront peu à peu. Le grand poinct eſt de mettre une perſonne le plûtôt qu'on peut dans l'application ſenſible des regles par un fréquent uſage. Enſuite cette perſonne prend plaiſir à remarquer le détail des regles, qu'elle a ſuivies d'abord ſans y prendre garde[1]. »

Ce plan serait d'autant plus facile à suivre de nos jours qu'en général l'enseignement grammatical pratique comporte deux degrés, représentés par deux livres différents.

L'un, s'adressant aux commençants, contient les éléments de notre langue; l'autre, plus déve-

1. *Réflexions ſur la grammaire, la rhétorique, la poetique & l'hiſtoire, ou Mémoire ſur les travaux de l'Académie françoiſe.* — Paris, J.-B. Coignard, 1716, in-18, p. 6.

loppé, se substitue au premier lorsque celui-ci a été complétement étudié.

Cette marche est bonne, et l'on aurait grand tort d'y rien changer ; mais, si la matière des deux traités est à peu près la même, il importe qu'ils diffèrent par l'étendue et par le mode d'exposition.

Dans le traité élémentaire, où les faits doivent être exposés de la manière la plus simple, l'explication des termes scientifiques et l'indication de quelques notions succinctes, immédiatement nécessaires, intervertiront parfois l'ordre absolu.

Dans le second ouvrage, au contraire, il est indispensable que les diverses connaissances grammaticales soient rigoureusement disposées selon la théorie de la science.

# VIII

Pour le monde convient qu'il faut que la grammaire destinée aux commençants soit d'abord fort claire, ensuite extrêmement courte.

Elle sera claire, même pour les jeunes intelligences à qui elle s'adresse, s'il ne s'y trouve pas un mot inexpliqué, pas une assertion qui ne soit le développement et la conséquence de ce qui précède.

Elle sera courte, si, bornée au strict nécessaire, elle ne contient que des affirmations et des résultats.

L'étendue du traité élémentaire de Lhomond est suffisante; seulement certains chapitres réclament une place plus considérable, tandis que d'autres sont susceptibles d'être abrégés.

On peut réduire les *parties du discours* de dix à huit, par la suppression de l'*article* et du *participe,* en ne faisant qu'appliquer au plan de la grammaire les principes fort sages reconnus depuis longtemps par les meilleurs grammairiens.

Jadis *ce, cet,* était appelé *pronom démonstratif;* mais on a remarqué ce qu'il y avait d'illogique à considérer comme pronom un mot qui, loin de remplacer le nom, ne marche jamais sans lui. Lorsqu'on eut bien constaté que *ce* était un mot

*ajouté* au nom, on le classa parmi les *adjectifs;* puis, comme il sert à faire connaître qu'il est question de telle personne ou de tel objet, on lui donna, fort à propos, le nom d'*adjectif déterminatif;* et, le retranchant de la liste des pronoms, on le plaça dans le chapitre des adjectifs.

Il faut opérer à l'égard de l'*article* un changement du même genre.

L'*article* a été longtemps défini : « Un petit mot qui se place devant les substantifs dont il sert à déterminer le genre et le nombre. »

Cette définition prêtait beaucoup à la critique.

Dire que l'*article* est un « petit mot, » ce n'est pas le distinguer, le séparer, c'est au contraire le confondre avec une foule d'autres termes qui sont aussi de petits mots, et dont on n'a jamais eu, à cause de cela, l'idée de faire une *partie du discours*. D'ailleurs, rendons-leur cette justice, les grammairiens n'eurent pas le courage de se montrer fidèles à leur principe, et de classer, ce qui eût été logique, tous les mots de notre langue d'après leur longueur.

En examinant attentivement la seconde partie de la définition, on ne la trouve pas plus juste que la première. L'article ne sert pas à déterminer le genre et le nombre des mots qu'il accompagne. Le singulier *le, la,* pourrait à la rigueur faire illusion, mais il en est tout autrement du pluriel. Comment croire que, lorsqu'on dit *les hommes, les femmes,* ce mot *les,* qui ne change pas, sert pourtant à indiquer le genre? Et si l'on accepte un instant une pareille définition de l'ar-

ticle, comment l'appliquer à l'anglais *the*, qui ne prend aucun signe de nombre ni de genre ?

L'article a donc nécessairement une autre fonction que de faire connaître le genre des noms qu'il accompagne : ce qu'il détermine, c'est l'étendue de leur signification ; par conséquent, il est, comme *ce*, un véritable *adjectif déterminatif*. C'est chose reconnue depuis longtemps ; mais, à l'exception de M. Lucien Leclair [1], les auteurs de grammaires élémentaires ont eu le tort de ne le point classer parmi les autres *adjectifs déterminatifs*, et de continuer à en faire une *partie du discours*.

Le *participe* mérite moins encore peut-être que l'article d'être considéré comme une des *parties du discours* [2] ; en effet les grammairiens le reconnaissent tous comme mode impersonnel du verbe et lui donnent place, à ce titre, dans la conjugaison.

Le *pronom* exigera, au contraire, un peu plus de développements qu'il n'en reçoit d'ordinaire.

Le chapitre qui lui est consacré est enseigné

1. *Grammaire de la langue française ramenée aux principes les plus simples.* — Paris, Belin, 1866, in-12, p. 3 et 15.

2. Nous ne parlons ici qu'au point de vue de la langue française, car, selon les principes de la grammaire comparative des langues indo-européennes, le *participe* et le *verbe*, tout en s'appliquant à des racines identiques, divergent, dès l'origine, au point de vue de la formation des mots, le *verbe* étant la racine conjuguée, et le *participe* étant, au contraire, la première manifestation déclinée de la même racine.

aux enfants avant qu'ils sachent à aucun degré ce que c'est qu'un sujet ou un complément : *il, le, lui,* leur dit-on, sont des pronoms de la troisième personne; mais on se garde de leur faire comprendre l'usage si différent de ces trois mots.

Qui ne voit que dans cette phrase : « *Il le lui* a dit, » le pronom de la troisième personne est employé successivement d'abord comme sujet, ensuite comme complément direct, enfin comme complément indirect, et qu'il importe de faire connaître ces divers emplois ?

Le latin a trois *genres :* le *masculin,* le *féminin* et le *neutre;* le français n'a conservé que les deux premiers dans les noms et dans les adjectifs, mais dans les pronoms il les a gardés tous les trois : *celui-ci, celle-ci, ceci; celui-là, celle-là, cela. Celui-ci, celui-là,* remplacent les noms masculins, *celle-ci, celle-là,* les noms féminins; il n'en est pas de même de *ceci, cela,* qui ne peuvent remplacer ni le mot *homme* ni le mot *femme,* mais qui s'appliquent soit à un objet dont on ignore la nature : *qu'est-ce que cela?* soit à quelque chose qu'on veut rappeler : *je lui ai dit cela, ceci prouve que...*

*Ceci, cela,* ne sont, par conséquent, ni masculins, ni féminins; chacun de ces deux mots n'est *ni l'un ni l'autre,* il est *neutre* (*neuter*) car tel est précisément le sens de cette expression en latin.

Parfois la forme neutre du pronom français se confond avec la forme masculine; mais les sens particuliers aux deux genres n'en restent pas

moins distincts. Ainsi, dans cette phrase : « je *le* vois, » si l'on vient de demander : « Voyez-vous Charles? » *le* tient lieu du pronom latin masculin *illum;* si, au contraire, « je *le* vois » répond à une question générale comme : « Voyez-vous ce qu'amènera cette démarche? » *le* remplace toute une proposition et équivaut, par conséquent, au pronom latin neutre *illud.*

Cette remarque a déjà été faite par M. Philarète Chasles, qui a formellement proposé d'admettre le neutre dans les pronoms français [1].

C'est là une nouveauté légitime tirée de la constitution même de notre langue. Indiquée dans la *grammaire élémentaire,* et développée dans la *grammaire historique,* elle fera disparaître plusieurs singularités apparentes.

Avec un tel point de départ on résout sans peine la question si longtemps controversée : une femme, à qui l'on demande si elle est malade, doit-elle répondre : « *Je* LA *suis,* » ou « *je* LE *suis* » ?

Il est évident qu'il faut dire *je* LE *suis,* mais ce pronom *le,* bien que sa forme se confonde avec celle du pronom masculin, est en réalité neutre et signifie *cela, ce que vous avez dit,* c'est-à-dire *malade.*

Si le chapitre du pronom se trouve un peu plus étendu dans notre *Grammaire élémentaire* que

1. *De la grammaire en France,* en tête de la *Grammaire nationale,* par MM. Bescherelle et Litais de Gaux, 4e édition. — Paris, Simon, 1847, gr. in-8o, p. 6.

dans les ouvrages du même genre, d'autres chapitres sont, par contre, assez notablement abrégés et, en particulier, l'un des plus longs et des plus difficiles, celui du verbe.

Dans les verbes latins les changements de personnes, de temps et de modes de la conjugaison active et de la conjugaison passive sont exprimés par les changements de terminaisons d'un seul et même mot : *amo* (j'aime), *amaveram* (j'avais aimé), *amor* (je suis aimé), etc.

Cependant trois temps du passif, le *parfait*, le *plus-que-parfait* et le *futur passé*, manquent tant à l'indicatif qu'au subjonctif de formes particulières; on y supplée à l'aide du participe passé et des temps du verbe *esse* (être) : *amatus sum* (je fus aimé), *amatus sim* (que j'aie été aimé), *amatus eram* (j'avais été aimé), *amatus essem* (que j'eusse été aimé), *amatus ero* (j'aurai été aimé).

Cet expédient, tout exceptionnel en latin, a pris une plus grande place dans notre langue, ce qui est la conséquence de son caractère profondément analytique [1].

Le *verbe passif* n'existe pas en français; l'idée qu'il exprime ne peut être rendue que par des locutions formées d'un participe passé accompagné des divers temps du verbe *être : je suis aimé, j'étais aimé,* etc.

Quant au *verbe actif,* bien qu'il renferme un plus grand nombre de temps que le verbe latin

1. Voyez ci-dessus, page 16.

dont il est dérivé, il ne possède de formes particulières que pour les principaux d'entre eux ; il y supplée, pour les autres, à l'aide de locutions dans lesquelles le verbe *avoir* joue le même rôle que le verbe *être* à l'égard du passif : *j'ai aimé, j'avais aimé, j'aurais aimé,* etc.

Les temps qui ont une forme qui leur est propre, comme *j'aime, j'aimerai,* sont appelés par les grammairiens *temps simples ;* ceux qui ne peuvent être exprimés qu'à l'aide du verbe *avoir,* comme *j'ai aimé, j'aurai aimé,* sont appelés *temps composés*. Je ne vois aucun inconvénient à adopter ces dénominations, pourvu toutefois qu'il reste bien entendu que ces *temps composés* ne doivent pas être considérés comme une partie intégrante du verbe, mais seulement comme un ensemble de *locutions verbales* complémentaires.

Nous devons faire ressortir dans l'étude de la grammaire, et surtout de la grammaire élémentaire, le petit nombre de formes synthétiques particulières à notre langue ; quant aux diverses locutions par lesquelles on a remplacé les temps du verbe latin qui n'ont point passé en français, elles ne méritent qu'une mention des plus sommaires.

Après avoir perdu l'habitude de décliner les noms français et de déclarer que *de la muse* est un génitif et *à la muse* un datif, on ne peut continuer à affirmer sérieusement que *j'ai aimé* est une forme active, et *j'ai été aimé* une forme passive.

Pour le passif nos grammairiens se sont montrés accommodants ; ils ont eu la discrétion de n'en

donner qu'un modèle : *être aimé,* et de ne point nous indiquer ceux des autres conjugaisons : *être averti, être reçu, être rendu;* ce qui ne serait cependant pas plus absurde que de conjuguer les verbes actifs comme ils le font.

En effet les temps composés n'ont été répétés dans tous les modèles des diverses conjugaisons, bien qu'ils n'offrent jamais ni le plus petit changement ni la moindre irrégularité, que pour conserver intact le paradigme du verbe latin.

Ayons le courage de ne pas nous astreindre éternellement à cette routine, et de faire quelque chose de plus court, de plus clair et de plus scientifique à la fois. Bornons la conjugaison française aux temps simples, les seuls qui la constituent réellement; donnons ensuite les verbes *avoir* et *être* en ayant grand soin d'indiquer que ces deux verbes, se dépouillant de leur sens propre et particulier, qui consiste, pour *avoir,* à exprimer la possession : « *j'ai* une terre, » pour *être,* à exprimer l'existence : « je pense, donc *je suis,* » prennent souvent une signification beaucoup plus générale et affaiblie, et qu'employés alors dans les temps composés des autres verbes, ils servent, l'un, *avoir,* à compléter l'actif : *j'ai aimé, j'aurai aimé,* l'autre, *être,* à composer le passif tout entier : *je suis aimé,* etc.

Si l'on veut être un peu plus complet et plus exact dans l'examen des temps composés de la langue française, il faut remarquer qu'*avoir* et *être* ne sont pas les seuls auxiliaires qu'elle emploie.

*Aller,* suivi de l'infinitif, sert pour former

le futur : *je vais partir*. Il est évident que dans cette phrase *aller* n'a pas plus sa signification ordinaire qu'*avoir* et *être* dans *j'ai aimé* ou *je suis aimé*. Enfin, *venir de*, suivi d'un autre verbe, indique un temps passé qui ne s'est écoulé que depuis peu. Ce sont là des *locutions verbales* indispensables à signaler et dont l'explication, donnée dans la *grammaire* de Condillac[1], n'a point passé dans celles qui lui ont succédé.

Un seul motif a fait négliger ces tournures si dignes d'attention : elles ne se trouvent point dans le latin classique, elles ne figurent pas dans sa grammaire.

Il faut employer avec circonspection les expressions, si souvent répétées dans nos grammaires, de *temps primitifs, temps dérivés, formation des temps*, qui donnent aux enfants des idées fausses.

Un temps n'est pas plus ancien qu'un autre et ne saurait en être ni le patron ni le modèle : ils ont tous été créés à la fois et parallèlement. Les meilleurs et les plus instruits des grammairiens modernes le savent et même le disent ; mais ils n'en continuent pas moins à se servir des termes que nous voudrions voir disparaître.

L'un d'eux, M. Guérard, dont les ouvrages sont fort supérieurs à ceux qui les ont précédés, après avoir employé ces dénominations dans sa *Grammaire élémentaire* et les avoir répétées dans

1. *Œuvres de Condillac*. — Paris, Houel, 1798, t. IV, p. 211.

sa grammaire complète, est pris d'un fort légitime scrupule et fait en note la déclaration suivante :

« Les règles de dérivation que nous indiquons ici sont purement artificielles ; c'est un moyen mécanique d'aider l'élève à former les temps[1]. »

Nous sommes tout disposé à savoir beaucoup de gré à M. Guérard de cet aveu ; mais n'est-il pas de nature à surprendre les élèves, qui apprennent ainsi, tout à coup, que la théorie étudiée par eux depuis plusieurs années ne repose sur rien, et que tous leurs efforts n'ont abouti qu'à se surcharger la mémoire de notions arbitraires, jugées telles par celui qui les leur a enseignées ?

Puisque tout le monde tombe d'accord de l'inexactitude de ces règles, il est inutile de les considérer dans leur principe ; mais il n'est peut-être pas sans intérêt d'examiner, en prenant pour guide l'ouvrage de M. Guérard, si elles ont du moins de l'efficacité comme *moyen mécanique* et si elles apportent en réalité quelque aide aux élèves.

La grammaire que nous verons de citer nous signale, comme la plupart des traités analogues, cinq temps primitifs « qui servent à former les autres dans les quatre conjugaisons ».

De ces cinq temps primitifs, nous n'en reconnaissons que deux :

1° Le *participe passé,* qui forme avec *avoir* les

1. *Cours complet de langue française,* par M. Guérard, deuxième partie. *Grammaire et compléments,* 15e édition, 1867, p. 41, note 1.

temps composés du *verbe actif*, et avec *être* le *verbe passif* tout entier.

2° L'*infinitif*, qui sert à former le *futur* et le *conditionnel*; mais à l'aide d'un procédé tout particulier, exclusivement propre aux langues néolatines et qui n'a rien de commun avec ceux qu'indiquent les grammaires élémentaires[1].

Ces réserves faites, il nous reste trois temps primitifs destinés à former quatre temps dérivés, ce qui est, pour un moyen mécanique, un résultat assez médiocre; encore le fonctionnement en est-il imparfait et compliqué : ainsi, le présent de l'indicatif, mis cependant au nombre des temps primitifs, ne peut former ses trois personnes plurielles qu'à l'aide du participe présent; et, malgré cette intervention inattendue, on ne peut rendre compte de la formation de la troisième personne plurielle du type même de la troisième conjugaison : *ils reçoivent*, considérée, en désespoir de cause, comme irrégulière.

Enfin la règle suivante nous paraît plus extraordinaire encore que tout le reste :

Du *présent de l'indicatif* on forme l'*impératif* en ôtant les pronoms *je, nous, vous*.

| INDICATIF. | IMPÉRATIF. |
|---|---|
| J'aime . . . . . | aime. |
| Nous aimons. . . . | aimons. |
| Vous aimez . . . . | aimez. |

Comme on nous prévient d'autre part, à l'im-

1. Voyez ci-après, page 53.

pératif, dans la conjugaison même, que ce mode n'a point de première personne, c'est faire croire à l'élève que par la suppression du pronom *je* on peut métamorphoser une première personne en seconde personne, transformation grammaticale à coup sûr assez curieuse.

Telles sont les merveilles de la mécanique!

C'est là encore un des résultats de l'application inconsidérée des procédés de la grammaire latine au français.

Fausse relativement aux deux langues, la théorie de la formation des temps a, pour le latin, l'avantage d'aider la mémoire, puisque quatre temps primitifs y servent à former huit temps dérivés; mais, pour le français, cet amas de règles de fantaisie ne présente que des inconvénients et peut être remplacé par deux ou trois observations exactes et courtes sur les rapports et les différences des terminaisons des temps.

Sans donner lieu à des changements aussi importants, les chapitres consacrés aux *mots invariables* contiendront toutefois un bon nombre de modifications de détail sur lesquelles il est inutile d'insister ici.

---

# IX

UANT à la grammaire du degré supérieur, qui doit, suivant nous, être une véritable *grammaire historique,* il ne suffit pas qu'ainsi qu'il arrive aujourd'hui dans la plupart des ouvrages de ce genre, elle contienne plus de règles particulières et d'exceptions que la grammaire élémentaire, qu'elle soit en un mot, suivant la naïve expression de certaines gens, qui considèrent ce terme comme un éloge, plus *compliquée.*

Son but principal doit être de faire comprendre, aussi bien que le permet l'état de la science, les principes des règles données dans le premier ouvrage, d'en faire connaître avec plus d'étendue et de détails les diverses applications, d'indiquer les vraies causes des exceptions et des irrégularités apparentes.

Mais il importe de ne point confondre la *grammaire historique* de notre langue avec l'histoire de la formation de notre vocabulaire ou avec la grammaire de l'ancien français, ainsi qu'on l'a fait dans quelques ouvrages récents, fort remarquables d'ailleurs.

Une *grammaire historique* pratique doit prendre notre grammaire actuelle telle qu'elle est, indi-

quer l'origine et parfois la date précise des règles aujourd'hui reconnues et observées, enfin, expliquer et résoudre les anomalies et les exceptions en les signalant comme des vestiges et des débris de divers états de la langue.

Ainsi entendue, elle devient le complément naturel et nécessaire de l'excellent *dictionnaire* de M. Littré, qui n'est pas non plus le vocabulaire complet de notre langue à toutes les époques, mais seulement celui du français de notre temps, éclairci par le rapprochement des formes et des sens actuels avec ceux qui ont été employés jadis.

La nécessité, indispensable même pour l'enseignement primaire, de ne plus avancer de faits sans en indiquer la cause, commence à frapper tous les bons esprits; et nous ne saurions mieux faire, pour donner plus de poids et d'autorité aux idées que nous défendons, que de citer cette page excellente, et parfaitement appropriée à notre sujet, d'un livre de M. Bréal, l'éminent professeur du Collége de France :

« Il est certain qu'une règle ainsi formulée : *Gens* est féminin quand l'adjectif précède, masculin quand l'adjectif suit, n'a rien qui stimule l'esprit. C'est un cas de tératologie grammaticale devant lequel l'intelligence est invitée à s'incliner. Mais si, lisant La Fontaine avec un de mes élèves, je trouve ces vers :

> Je ſuis Oyſeau : voyez mes aiſles.
> Vive la *gent* qui fend les airs[1] !

1. Livre II, fable 5.

et que, expliquant ce mot, j'y rattache le pluriel *gens* et les expressions : les *vieilles gens*, les *bonnes gens*, voici que l'élève commencera à réfléchir. Je lui dirai alors que, le sens du mot *gens* étant devenu de plus en plus semblable à celui du mot *homme*, il a été fait masculin, excepté dans ces quelques locutions qui étaient trop bien établies par l'usage pour qu'on pût les modifier. L'élève aura une vue sur le passé de la langue, et il n'en retiendra que mieux la règle[1]. »

Ajoutons que, par suite d'une assimilation du même genre entre *homme* et *personne*, ce dernier mot a lui-même été suivi assez fréquemment, chez les auteurs du XVII^e siècle, d'un pronom masculin :

« On rend *une perſonne* inſenſible quand on *le* reprend trop[2]. »

« C'eſt de ces ſortes de *perſonnes* que le Seigneur a prédit qu'*ils* ſeroient ſauvés difficilement[3]. »

Le nom indéfini *on* n'a point d'analogue dans la langue latine. *On dit* y était exprimé, soit par la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif passif : *dicitur* (il est dit) ; soit par la troisième personne plurielle du présent de l'indicatif actif, en sous-entendant *homines* : *dicunt* (ils disent ou les hommes disent).

1. *Quelques mots sur l'instruction publique en France*, par Michel Bréal. — Paris, Hachette, 1872, p. 46.

2. Racine. *Livres annotés*, tome VI, p. 307, édition de M. Mesnard.

3. Racine. *Des saints Martyrs d'Alexandrie*, tome V, p. 590.

L'allemand rend cette locution en plaçant avant le verbe le mot *homme* employé au singulier, mais d'une façon complétement indéterminée : *man sagt,* mot à mot *homme dit,* ou *on dit,* ce qui est exactement la même chose, car *on* ou *om* est une des plus anciennes formes de notre mot *homme*.

Cette excellente étymologie a été fort judicieusement défendue par Vaugelas, qui combat ceux de ses contemporains qui tiraient *on* de *omnis*[1]. Elle explique très-bien *l'l* qui précède souvent le mot *on;* les grammairiens se sont longtemps obstinés à considérer cette lettre comme purement euphonique : il est plus naturel d'y voir l'adjectif déterminatif ou article, qui précédait le mot *on,* lorsqu'il gardait encore quelque chose de sa nature de substantif.

Un seul fait incontestable allégué à propos résoudra souvent d'une manière définitive plusieurs questions depuis longtemps controversées.

J'obtiens *lettres royaux,* & je m'inſcris en faux,

dit Chicaneau dans *Les Plaideurs*[2], en racontant à la comtesse les diverses phases de son procès. Là-dessus les commentateurs sont fort empêchés et les grammairiens très-perplexes : ils font à ce sujet les plus singulières suppositions du monde; et Charles Nodier lui-même, assez versé cepen-

1. Édition de 1647, p. 12.
2. Acte I, scène VII.

dant, pour l'époque où il écrivait, dans la connaissance de notre ancienne langue, ne sachant comment se tirer de cette difficulté, avance que *lettres* « est... masculin au pluriel dans ce solécisme de chancellerie : *lettres royaux*[1]. »

Les expressions *grand messe, grand ville, grand place, grand mère,* n'ont guère paru moins embarrassantes.

A bout de conjectures, les grammairiens se sont imaginé qu'il y avait dans ces adjectifs un *e* élidé qu'ils ont remplacé par une apostrophe, dont toutefois il n'ont osé affubler la *mère grand* du Petit Chaperon rouge.

L'explication de ces prétendues bizarreries est des plus simples.

En latin les adjectifs de la première et de la seconde déclinaison ont une terminaison particulière pour le masculin et une autre pour le féminin : *bonus, bona ;* et ces deux terminaisons ont persisté en français : *bon, bonne.*

Généralement, au contraire, ceux de la troisième déclinaison n'ont qu'une seule terminaison pour le masculin et pour le féminin : *regalis, regalis; grandis, grandis.* L'ancien français, calqué sur le latin, n'avait aussi qu'une seule terminaison pour ces adjectifs : on disait *le palais royal, la maison royal; le grand père, la grand mère.*

Lorsque, par analogie, on eut ajouté dans ces adjectifs, ainsi que dans tous les autres, un *e*

1. *Examen critique des Dictionnaires de la langue française.* — Paris, Delangle frères, 1829, in-8°, p. 248.

muet au féminin, les locutions populaires et celles qui, comme *lettres royaux,* appartenaient à une langue technique, ne furent point modifiées et conservèrent la trace de l'ancien usage.

Cette curieuse observation n'est point du reste aussi nouvelle qu'on le croit, et nos grammairiens auraient pu en profiter depuis longtemps, car Patru, ce connaisseur si délicat de notre langue, l'avait déjà faite, mais sans y insister, dans ses notes sur les *Remarques* de Vaugelas[1].

En lisant avec soin les ouvrages de ces observateurs attentifs et minutieux, on s'aperçoit qu'ils avaient assez profondément étudié l'histoire de notre langue; mais, comme ils ne s'y étaient pas appliqués particulièrement, on n'a pas employé d'abord le petit nombre de matériaux utiles qu'ils auraient pu fournir, et qui ne nous frappent que depuis qu'on les a retrouvés par une autre voie et mis en lumière dans leur ensemble.

Vaugelas a, beaucoup plus fréquemment qu'on ne serait disposé à le croire, de ces aperçus heureux, au milieu desquels, indifférent en apparence, ou plutôt intimidé par la crainte de paraître pédant, il s'arrête tout à coup, mais qui maintenant ont pris place dans l'histoire de la langue.

1. « Nos ancêtres disoient *grant* avec un *t*, tant au feminin qu'au masculin... ils dirent *grand* avec un *d* aussi bien que *grant* avec un *t*, & les joignoient ensemble avec les substantifs feminins sans apostrophe. » *Œuvres diverses de M. Patru,* 4e édit. — Paris, N.-P. Armand, M.DCC.XXII, in-4°, t. II, p. 584.

La tendance curieuse qui a fait succéder *le lendemain* à *l'en demain* et qui pousse encore invinciblement les cuisinières à dire *le levier* au lieu de *l'évier,* a été ainsi indiquée par lui avec beaucoup de justesse dans sa remarque intitulée *S'il faut dire* landy, *ou* landit :

« Il eſt certain qu'*hedera,* cette feüille tousjours verte s'eſt long temps appellée en François *hierre,* il ne faut que lire les vieux Autheurs pour en eſtre aſſeuré, & meſmes *l'Abbaye d'Hierre* s'appelle en Latin *hedera;* on a donc eſté long temps, que l'on diſoit *l'hierre,* pour *la hierre,* à cauſe que l'*e,* & l'*a,* de l'article maſculin & du feminin ſe mangent, comme chacun ſçait, deuant la voyelle du mot ſuiuant; mais depuis on en a fait vn ſeul mot *lierre;* & alors il a fallu luy donner vn nouvel article, & dire *le lierre*...

« Ie ſçay qu'il y en a d'autres exemples indubitables en noſtre langue, qui ne ſe preſentent pas à point nommé, quand on a beſoin, mais ie ſuis aſſeuré qu'il y en a. Et cela eſt ſi familier à la langue Eſpagnole, que ce n'eſt pas vne merueille ſi la noſtre en fait autant, car en tous les mots que les Eſpagnols ont pris de l'Arabe, qui commencent par *al,* comme *alcoua, alguazil, almohada, alcalde, alcayde,* & vne infinité d'autres, quoy que cet *al* ſoit l'article Arabe, on n'a pas laiſſé d'y adjouſter l'article Eſpagnol & de dire, *el alcoua, el alguazil, el almohada,* &c.[1]. »

A cette liste de mots arabes introduits dans

1. Édition de 1647, p. 517 et 518.

l'espagnol et dont quelques-uns sont entrés dans notre langue, on peut ajouter *alcoran*, dont on s'est avisé, seulement à partir du XVIII^e siècle, de supprimer l'article arabe pour en faire *le Coran*, ce qui faisait dire avec raison à Charles Nodier, fort opposé à toute innovation dans le langage : « Doit-on reléguer l'ancien nom de l'*alcoran* au nombre des mots passés de mode? oui, si l'on étend ce principe aux mots *alambic*, *algèbre*, *almanach*, et à leurs codérivés, autrement ce sera là une réforme inutile comme toutes les réformes partielles[1]. »

Parfois d'ailleurs l'addition de *al* ajoute au mot primitif une nuance toute particulière : ainsi l'*alchimie* et la *chimie* sont deux sciences fort différentes.

Nous avons déjà vu que les pronoms français ont en réalité trois genres, comme en latin, et qu'ils conservent des traces de déclinaison. Il importera d'insister dans la *grammaire historique* sur toutes ces particularités et d'expliquer par là beaucoup de faits importants qu'on ne remarque pas, ou dont on ne peut se rendre compte.

*Autre* s'emploie, soit comme sujet, soit comme complément ; mais *autrui* est toujours complément d'un verbe ou d'une préposition, et n'est jamais sujet d'une phrase. Cette forme indique un cas régime de notre ancienne langue ; et malgré

1. *Examen critique des Dictionnaires de la langue française.* — Paris, Delangle frères, 1829, in-8°, p. 29.

les révolutions que celle-ci a subies, la persistance de son génie est telle, que l'emploi du mot n'a pas sensiblement varié, et que le plus ignorant n'oserait dire : « *Autrui* m'attaque, *autrui* me blâme. »

L'étude historiqne de la grammaire facilitera singulièrement la connaissance approfondie du *verbe* français.

Après l'avoir comparé au verbe latin, d'où il est presque partout tiré, elle nous fera connaître le petit nombre de points par lesquels il en diffère.

Le *futur* n'a aucun rapport avec le futur latin. Nul ne songerait à tirer d'*amabo*, j'aimerai, ou de *legam*, je lirai. Il a été créé avec beaucoup de régularité, mais par un procédé différent et tout particulier. Nous avons avancé qu'il se forme de l'infinitif français (page 43). C'est là un fait réel et non une invention grammaticale. Quand nous disons : *j'ai à marcher, j'ai à lire, j'ai à recevoir, j'ai à rendre,* il y a dans ces phrases une idée de futur; elles sont la transcription dans un ordre inverse du futur français qui se compose tout simplement du présent du verbe *avoir* ajouté à un infinitif : *Je marcher ai, je lir(e) ai, je recev(oi)r ai, je rendr(e) ai.*

Le *conditionnel*, qui n'est point tiré non plus des langues classiques, s'est formé par un procédé analogue.

La connaissance de l'origine et de l'histoire des autres parties du discours, notamment des prépo-

sitions et des adverbes, en précisera le sens, et guidera dans l'emploi qu'on en doit faire.

Sans multiplier ici outre mesure les exemples des applications de détail, contentons-nous d'indiquer la théorie de la *négation,* si obscure dans nos grammaires françaises, mais complétement élucidée par un excellent traité de M. Schweighæuser[1], mis à profit dans une large mesure par M. A. de Chevallet[2].

Il en résulte qu'il n'y a en français que deux mots réellement négatifs de leur nature : *ne* et *non*.

Tous ceux qui s'y trouvent ordinairement joints, et auxquels on est porté à donner aussi une signification négative, ne la renferment pas en réalité en eux-mêmes.

*Pas, point,* dont nous nous servons tous les jours; *goutte,* qui s'emploie dans la locution familière *ne voir goutte; mie,* que La Fontaine nous a conservé dans le dicton picard qui termine *Le Loup, la Mère, & l'Enfant*[3] :

> Biaux chires leups n'écoutez *mie*
> Mere tenchent chen fieux qui crie,

sont de purs substantifs qui désignent un espace fort restreint, une très-petite quantité de substance, et qui, à cause de cela, ont été choisis comme compléments de la négation.

1. *De la négation dans les langues romanes du midi et du nord de la France.* — Paris, Didot, 1852, in-8°.

2. *Origine et Formation de la langue française.* — Paris, 1853-1857, 3 vol. in-8°, tome III, page 324 et suivantes.

3. Livre IV, fable 16.

*Personne* signifie originairement *quelqu'un,* tout le monde le sait; mais ce qu'on sait moins généralement, bien que dès le XVI^e siècle Robert Estienne l'ait fait remarquer dans son *Traicté de la Grammaire françoise*[1], c'est que *rien* ne signifie pas *nulle chose,* mais, tout au contraire, *quelque chose.* Il est dérivé de l'accusatif latin *rem,* chose, et l'on disait fort bien dans l'ancien français *une rien* pour *une chose*[2].

Ces notions et d'autres du même genre, dont nous ne donnons que quelques rapides échantillons, seront présentées avec des développements suffisants, et accompagnées de preuves, qui en démontreront la complète exactitude et permettront d'en profiter en toute sûreté de conscience.

1. A l'Oliuier de Robert Eſtienne (1557), in-8°.
2. Par foi, fet-il, ce croi-geo bien,
Car nus eſtuet fère *vne rien.*
(*Poésies de Marie de France,* publiées par B. de Roquefort. — Paris, Chasseriau, 1820, 3 vol. in-8°, t. I, p. 290.)

## X

L'ORTHOGRAPHE aura son traité à part. Elle a d'ailleurs dans notre pays une importance capitale, et elle est, aux yeux de bien des gens, le seul signe certain d'une bonne éducation. Faciles et indulgents pour tout le reste, ils se montrent intraitables sur ce point. Ils ne se contentent pas de voir un mot écrit suivant l'usage habituel ; ils tiennent à ce que cet usage soit sanctionné par le *Dictionnaire de l'Académie française;* encore ne font-ils cas que de la dernière édition de ce livre.

Ne craignez pas d'ailleurs qu'ils poussent la chose plus loin et entreprennent de discuter cette orthographe si chaleureusement imposée : ils ne connaissent même pas les principes sur lesquels elle repose; tout ce qui touche à la philosophie du langage, à son histoire, leur est étranger; leur pédantisme est, comme presque tous les pédantismes, celui de l'ignorance.

Ce n'est que depuis peu que cette singulière intolérance trouve occasion d'éclater.

Au XVII^e siècle on pouvait, sans crime, écrire et même faire imprimer un mot de plusieurs manières ; et l'orthographe était encore tellement

flottante, entre plusieurs systèmes divers et parfois opposés, que beaucoup d'écrivains avaient soin d'indiquer en tête de leur ouvrage celui qu'ils désiraient suivre.

Quelques-uns des plus illustres prirent même l'initiative de certaines réformes importantes.

En 1663, Corneille, dans la belle édition in-folio qu'il donne de son théâtre, distingue l'*u* du *v*, et l'*i* du *j*; il accentue tous les *e* fermés, qui ne l'étaient jusqu'alors qu'à la fin des mots; et ce n'est pas sans quelques précautions préliminaires qu'il annonce ces utiles innovations, que nous serions portés à croire plus anciennes, et qui ne furent cependant généralement adoptées que beaucoup plus tard [1].

Vers le dernier quart du XVII^e siècle, en 1674, l'Académie française, résolue à travailler sérieusement au *Dictionnaire* qu'elle avait entrepris depuis si longtemps et qui ne parut pour la première fois que vingt ans après, désigna plusieurs de ses membres afin de déterminer l'orthographe qu'on adopterait dans cet ouvrage. Corneille, dont le nom figure sur la liste de cette commission, n'en partagea point les travaux; Bossuet et Pellisson, au contraire, y prirent une part active et présentèrent de judicieuses observations; mais, moins influents en ces matières que ne l'était alors le grammairien Doujat, ils virent adopter, contre leur avis, beaucoup de règles absolues et mal fon-

1. Voyez notre édition des *Œuvres de P. Corneille*, t. I, p. 4.

dées dont plusieurs, encore en usage aujourd'hui, jouissent par malheur du bénéfice de la prescription[1].

On le voit, l'orthographe illogique et capricieuse que nous subissons (et que nous ferons bien, après tout, de conserver, par le seul motif qu'elle est en vigueur) n'a commencé à se constituer d'une façon quelque peu uniforme qu'après l'apparition de nos plus grands chefs-d'œuvre, et malgré l'opposition de nos meilleurs écrivains; tronquée encore pendant tout le XVIII^e siècle, elle ne mérite à aucun point de vue l'importance quasi superstitieuse qu'on lui accorde, et n'indique point, ainsi qu'on le croit, chez celui qui la pratique avec exactitude, une connaissance satisfaisante de notre langue.

Dans nos écoles primaires, il est impossible aux élèves, et même aux maîtres, de remonter, à l'aide des livres actuels d'enseignement élémentaire, aux véritables principes des règles; ce qui en rend l'application aussi difficile qu'incertaine.

Dans les colléges, l'étude des langues anciennes est censée conduire à la connaissance de la nôtre. Cela serait vrai si ces langues étaient étudiées historiquement; mais, avec l'état actuel des choses, on peut avancer, sans exagération ni paradoxe, que nos bacheliers ès lettres ne sont pas tous par-

1. *Cahiers de Remarques sur l'orthographe françoise, pour estre examinez par chacun de Messieurs de l'Academie,* publiés par Ch. Marty-Laveaux. — Paris, Gay, 1863, in-18, p. XIV-XXIII.

venus à cette correction orthographique inconsciente et routinière, apanage assuré des bons élèves de nos écoles.

Pour remédier à de tels inconvénients et rendre ces études plus faciles, chaque grammairien a proposé à son tour sa réforme orthographique; et, actuellement encore, des tentatives fort érudites et fort consciencieuses ont lieu en ce sens[1].

Quant à nous, nous contentant d'expliquer de notre mieux les irrégularités de notre orthographe, nous en ferons connaître les origines, nous en indiquerons les courants contraires; mais, tout en montrant qu'elle est également insuffisante pour peindre la prononciation et pour rappeler l'étymologie, nous l'accepterons comme un fait, et nous nous garderons d'y rien changer, de peur d'augmenter encore la confusion que nous avons pour tâche de dissiper.

1. *Observations sur l'orthographe française, suivies d'un exposé historique des opinions et des systèmes sur ce sujet depuis 1527 jusqu'à nos jours*, par Ambroise Firmin Didot. — Paris, Ambroise Firmin Didot, 1867, in-8°.

# XI

L'ENSEIGNEMENT de la *prononciation* jette beaucoup de jour sur l'orthographe.

Ces deux études sont si intimement liées qu'il est parfois difficile de savoir où l'une finit et où l'autre commence.

Savoir comment on doit prononcer ce qu'on écrit, savoir comment on doit écrire ce qu'on prononce : ce sont au fond deux faces différentes d'un même problème.

La prononciation, du reste, tend à se rapprocher de plus en plus de l'écriture, parfois de la manière la plus fâcheuse.

Ce même scrupule, qui, de notre temps, a fait regarder comme une faute indigne de pardon l'oubli, dans l'écriture, de la moindre lettre parasite, s'est étendu peu à peu à la langue parlée, par une conséquence fatale mais logique; et l'on a cru faire preuve d'instruction en prononçant toutes les lettres de chaque mot, et en faisant sonner, sans aucune exception, toutes les consonnes finales devant toutes les voyelles initiales.

*Respect* se prononçait d'abord *respè*[1]; La Fon-

1. Le vil troupeau de ce groſſier vulgaire
Qui a l'honneur d'vn faux *reſpet* fait ſcorte.

taine l'a fait rimer avec *bec*[1], ce qui prouve que de son temps on commençait à dire *respec*; aujourd'hui il ne manque pas de beaux parleurs pour prononcer *respect* comme l'impératif de *respecter : respecte.*

Jusqu'à ces derniers temps on ne faisait sonner la lettre *n* qu'à la fin des adjectifs immédiatement suivis d'un nom commençant par une voyelle ou par une *h* non aspirée : *ancien ami, vilain homme;* aujourd'hui l'on prononce de même les finales des substantifs, au risque de tomber dans l'obscurité : on dit *la nation* NARMÉE, *la population* NEST *grande;* et, dans ce dernier cas, il faut que la fin de la phrase vienne rectifier le sens auquel notre oreille nous avait d'abord préparés, car, en entendant *la nation n'est,* nous pensions tout naturellement que la phrase était négative. Il serait grand temps de s'arrêter sur cette pente, et même de rebrousser quelque peu chemin, s'il était possible.

Comme les habitudes dont il s'agit, bornées jusqu'à présent à une seule classe de personnes, n'ont point pénétré dans le peuple, et ne se sont pas

(Pontus de Tyard, *Erreurs amoureuſes*, livre III, pièce XXIX, p. 117 de notre édition.)

« Il luy a pleu auoir *reſpet* non ſulemant a mon eage mais à mon deſir. » (Montaigne, *Lettre du 18 janvier 1590 à Henry IV.*)

1. Ce peuple cependant, fort ſouvent en furie
Pour la dame étrangere ayant peu de *reſpec*,
Luy donnoit fort ſouvent d'horribles coups de bec.

(*La Perdrix & les Cocs.* — Livre X, fable 7.)

encore transformées en règles écrites, le mal n'est peut-être pas irréparable ; si par bonheur il en est ainsi, un coup d'œil historique sur les principes de notre prononciation peut devenir le remède le plus sérieux et le plus efficace. M. Littré a indiqué, dans la préface de son excellent *Dictionnaire*[1], le programme à suivre à cet égard ; sans songer à le remplir dans toute son étendue, nous chercherons du moins à éclaircir la prononciation de notre temps par celle des époques antérieures et à en bien préciser le caractère et la véritable tradition.

1. Pages XII-XV.

# XII

La *ponctuation* est peut-être de toutes les parties de la grammaire celle sur laquelle on est le moins d'accord.

Si nous lisons la même page de Bossuet, de Pascal, ou de Fénelon, dans plusieurs de ces belles éditions publiées, sous le premier Empire ou pendant la Restauration, chez nos meilleurs imprimeurs, nous sommes frappés des différences considérables que présente la manière dont elle est ponctuée.

Si maintenant nous comparons l'une de ces éditions aux éditions originales, les différences, encore plus nombreuses, ne portent plus seulement sur de menus détails, mais sur l'ensemble tout entier et sur le principe même qui a servi de point de départ.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est qu'au XVII^e siècle on répétait les signes beaucoup moins souvent que de nos jours; et, bien qu'autrefois, comme aujourd'hui, l'arbitraire et la fantaisie de chacun jouent en cette matière un rôle considérable, on ne se trompera guère en disant qu'en thèse générale l'ancienne ponctuation est plus faite pour la voix et le débit, la nouvelle pour l'œil et pour la lecture silencieuse et personnelle.

La première marquait largement les divisions

principales, la seconde fait ressortir jusqu'aux moindres incidentes.

Enfantée par les grammairiens du XVIII^e siècle, elle peut, sans inconvénient, s'appliquer aux petites phrases incisives et morcelées de cette époque, et convient pour le langage à courte haleine du pamphlet et du journal; mais c'est un véritable contre-sens de la transporter aux orateurs du XVII^e siècle et surtout aux chroniqueurs et aux historiens des époques antérieures. En effet, elle découpe et détaille trop, et donne indiscrètement, comme en une photographie, un relief exagéré à des portions secondaires, tandis que les grandes lignes s'atténuent et s'effacent, et que, par suite, l'ensemble s'obscurcit.

Nous avons donc à rechercher ce qu'il y a de mieux à faire pour le présent, à guider le lecteur au milieu des divers systèmes proposés, et en même temps à insister vivement sur la nécessité de conserver à notre ancienne littérature, en cela comme en tout le reste, sa véritable physionomie.

---

# XIII

OUT ceci n'a trait qu'à l'enseignement grammatical.

Le plus important, le plus difficile, et surtout le plus neuf, serait de créer l'*étude pratique du vocabulaire.*

Pour y parvenir par la bonne et véritable route, il faudrait se livrer à un examen général et rapide de l'histoire de la formation de notre langue depuis son origine jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

Au commencement de ses *Commentaires,* César signale en Gaule, dans la vaste étendue de pays qui n'était pas encore soumise aux Romains, trois peuples également divers par leur langue, leurs institutions et leurs lois : les Belges, les Aquitains, et les Celtes appelés Gaulois par les Romains.

Il nous fait connaître avec précision la position respective de chacun d'eux : les Gaulois étaient séparés des Aquitains par la Garonne, des Belges par la Seine et la Marne.

Bientôt la langue du vainqueur pénètre profondément ces divers idiomes, qui se modifient et se confondent sous l'action puissante de l'élément latin et se développent ensuite dans ce sens nouveau.

Plus tard viennent les Francs ; ils soumettent à leur tour une portion du pays auquel ils auront la gloire de donner un nom définitif, et pourtant ils introduisent à peine dans la langue quelques mots isolés, sans rien changer à son ensemble.

Il est intéressant et vraiment philosophique d'examiner la nature des mots celtes ou germaniques qui ont persisté jusque dans notre français moderne :

Les mots celtes sont, en général, des noms d'animaux, de plantes, de productions naturelles, des termes d'agriculture ;

Les mots germaniques sont des noms d'armes, des termes de guerre.

Tout cela ne va pas bien loin : c'est toujours le latin qui est la vraie et principale source.

On a cherché à établir d'une façon mathématique la part de chaque élément dans la formation de notre langue. M. A. de Chevallet, qui a tenté de dresser cette curieuse statistique, a soigneusement examiné l'origine de chacun des termes contenus dans nos plus anciens textes français ; voici le résultat auquel il est arrivé :

« Si l'on juge d'après ces textes, les mots dérivés du germanique ne formaient qu'environ un quinzième de notre langue dans la première période de son développement, et les dérivés du celtique n'y figuraient que pour à peu près un quatre-vingt-deuxième ; le reste était de race latine. Il est bien entendu que je ne donne ces

calculs que sous toute réserve, et comme une simple approximation[1]. »

En tenant compte de quelques erreurs de détail qu'une critique plus rigoureuse a constatées dans ce travail, le résultat général ne se trouve pas sensiblement modifié, l'influence latine est seulement un peu accrue.

Lorsqu'on accorde au latin une part si étendue dans le développement de notre langue, il importe de bien caractériser cet élément : au-dessous du latin classique, de celui qu'on nous a enseigné au collége et qu'on nous y a conseillé de reproduire et d'imiter, il y en avait un autre, qui se devine dans les plus anciens textes, se trahit plus fréquemment chez les auteurs comiques, et se montre à découvert dans la plupart des inscriptions : c'est le latin familier en usage parmi le peuple et dans les armées.

Ce parler courant des légions romaines est devenu la matière principale de notre vocabulaire.

Lorsque les Gaulois répétaient les mots latins, ils en altéraient profondément la prononciation, et créaient ainsi une langue nouvelle, en croyant adopter celle du vainqueur.

M. A. de Chevallet a fait à ce sujet une observation curieuse. Il a recueilli, dans ces listes toutes modernes de *mauvais langage corrigé* que des grammairiens pratiques destinent à rectifier les altérations populaires, l'indication des syllabes

1. *Origine et Formation de la langue française*, t. I, p. 214.

qui sont le plus souvent estropiées, et il a établi qu'en faisant subir à certains mots latins les mêmes altérations on obtient nos mots français correspondants[1].

Ainsi le peuple, aveuglément attaché à ses habitudes, garde encore les traditions de la prononciation gauloise ; et s'il ne parvient plus à modifier le français dans le sens où il a jadis modifié le latin, c'est seulement à cause de la résistance opiniâtre que lui opposent l'enseignement public, le langage des gens instruits, et surtout les livres imprimés.

Si le fond de notre langue s'est formé de la sorte par un travail inconscient, il en est tout autrement de la partie érudite de notre vocabulaire : elle ne tire pas son origine du langage du peuple, mais des œuvres d'imagination et des livres des savants. Lorsque ceux-ci francisaient un mot latin, au lieu de lui faire subir une altération semblable à celle qu'avaient éprouvée les termes de création populaire, ils se contentaient de le transcrire en modifiant sa terminaison aussi peu qu'il était possible, et seulement dans la mesure indispensable pour lui donner, en quelque sorte, le costume de la langue dans laquelle ils l'introduisaient.

Ces deux procédés de formation, l'un populaire

1. *Origine et Formation de la langue française*, t. II, p. 33.

et tout spontané, ne s'exerçant qu'à l'origine de la langue, l'autre artificiel et érudit, relativement récent, mais commençant à se manifester bien plus tôt qu'on ne serait tenté de le croire, ont eu fréquemment des résultats très-bizarres.

Parfois ils se sont exercés tous deux sur un même mot latin qui a fourni deux mots français, également différents par la forme et par le sens, bien qu'ayant une même origine.

*Potio,* par exemple, a d'abord produit *poison,* forme populaire, puis *potion,* forme savante.

Souvent, au contraire, deux mots français intimement liés par leur sens, tels qu'un substantif et un adjectif de signification analogue, dérivés du latin, chacun par un procédé particulier, présentent dans leur forme une notable différence. C'est ainsi que *schola* a fait *eschole, école,* dont l'adjectif correspondant est *scolaire,* formé plus tard dans les colléges et transcrit directement du primitif latin.

Cette double formation des mots, dont la constatation a passé d'abord pour une découverte toute moderne, était déjà connue au XVII^e siècle.

Un érudit protestant qui a eu quelque part à l'éducation du Dauphin, Jean Rou, parle en passant de ce fait curieux dans ses *Mémoires* [1], et Nicolas Catherinot, conseiller au présidial de Bourges, compose dès 1683 un petit traité spécial, longtemps oublié, sur ce qu'il appelle d'un nom

1. *Mémoires inédits et opuscules de Jean Rou,* publiés par Francis Wadington. — Paris, 1857, tome II, page 209.

bien français et fort digne d'être définitivement adopté : *les Doublets de la langue françoise*[1].

Les mots à forme savante ont été d'abord regardés comme des créations de la Renaissance, et c'est en effet à cette époque qu'il s'en est le plus introduit; mais peu à peu une étude plus attentive a permis de préciser davantage les faits. Deux thèses intéressantes, l'une sur Nicole Oresme[2], l'autre sur Pierre Bersuire[3], nous ont indiqué la très-large part que les traducteurs ont prise, au XIVe siècle, à la formation du langage oratoire et poétique; il importe toutefois de remarquer que la plupart des mots qu'ils créaient, ou plutôt qu'ils transcrivaient du latin, sont demeurés fort longtemps en dehors de la langue courante, et que plusieurs d'entre eux ne sont entrés dans nos dictionnaires qu'à la fin du XVIIIe siècle[4].

1. Voyez *Dictionnaires des doublets ou doubles formes de la langue française*, par Auguste Brachet. — Paris, Franck 1868, in-8°, p. 7 et 49.

2. *Essai sur la vie et les ouvrages de Nicole Oresme*, par Francis Meunier. — Paris, Durand, 1857, in-8°. — Thèse soutenue devant la Faculté des lettres de Paris.

3. *Pierre Bersuire et sa traduction de Tite-Live considérée comme monument de la formation savante de la langue française au XIVe siècle*, par Léopold Pannier (dans les *Positions des thèses soutenues par les élèves de l'École des Chartes, de la promotion 1867-1868*). — Paris, S. Raçon, 1868, in-8°. — La thèse est encore manuscrite.

4. Je l'ai prouvé par quelques exemples dans un compte rendu de l'ouvrage de M. Meunier (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 19e année, p. 97.)

Du reste, quoique les érudits du XIVe siècle méritent d'être étudiés de très-près par qui veut bien connaître l'origine de la plupart des mots à forme savante, il faut rechercher les premières traces de ces expressions à une date beaucoup plus reculée : elles apparaissent déjà, en petit nombre il est vrai, dans la traduction des *Quatre Livres des Rois*, et même dans la *Cantilène de sainte Eulalie*, c'est-à-dire à l'origine de la langue.

Toutefois, malgré l'ancienneté des premiers termes transcrits du latin, les deux courants de langage, qui résultent de la formation populaire et de la formation savante, sont restés distincts à certains égards, comme les eaux de deux rivières qui se réunissent sans se confondre.

Le peuple continue, même de nos jours, à n'employer que les mots qu'il a faits ; à peine comprend-il les autres, et jamais il ne s'en sert. Les beautés les plus délicates de nos grands écrivains demeurent par là lettres closes pour la majeure partie de la population, qui ne saurait saisir les raffinements et les allusions savantes d'une langue un peu artificielle.

On commence à entrevoir ces faits ; mais, en général, on n'en aperçoit point la cause première, ou du moins l'on ne s'en préoccupe pas. Bien au contraire, nos divers gouvernements, si opposés pourtant dans leurs principes et dans leurs doctrines, poussés par je ne sais quel besoin de mystérieux prestige, semblent s'entendre de la façon la plus singulière pour parler à tous, préci-

sément dans les circonstances décisives et solennelles, un langage qui ne peut être compris que de quelques-uns.

Croit-on que ce ne soit pas sans étonnement, ni même parfois sans une sorte d'appréhension, que les habitants de quelque petit hameau perdu lisent à la porte de la chaumière de monsieur le maire qu'ils vont être convoqués dans leurs *comices*? et l'administration n'aurait-elle point tout avantage à parler une langue plus simple et plus généralement compréhensible?

On s'étonne qu'à intelligence à peu près égale, un homme ignorant ait plus d'action sur les masses qu'un autre qui lui est supérieur en instruction.

Cela provient de causes très-complexes. Mais une des principales est assurément que ce harangueur improvisé parle avec d'autant plus d'aisance la langue du peuple qu'il n'en connaît point d'autre, tandis qu'un orateur de profession ne se doute même pas de l'immense distance qui sépare ce langage du dialecte propre aux gens lettrés, et n'essaye point, par conséquent, de faire la difficile séparation, le laborieux triage, qui rendrait sa parole claire pour tous, et empêcherait seul que le discours le plus populaire, quant à l'intention, fût, en fin de compte, un morceau fort aristocratique.

---

# XIV

L'ÉTUDE historique de notre langue, la détermination rigoureuse du moment où chaque forme nouvelle se produit, la constatation précise des lois de permutation des lettres font aujourd'hui de l'*étymologie* une science exacte. Comme toute autre, elle peut, sur un point particulier, se trouver entachée d'erreur ; mais du moins elle ne donne plus rien à l'imagination, à la conjecture, et ne repose que sur des principes certains.

Ce sont ces principes que nous tâcherons d'exposer dans un traité de courte étendue.

Nous ferons voir que les simples rapports de sons ne peuvent plus être des prétextes suffisants pour établir entre deux termes une prétendue parenté, tandis qu'au contraire des mots très-différents doivent être considérés comme venant l'un de l'autre lorsque la série des formes intermédiaires peut être établie sans incertitude ni lacune.

Nous essayerons de faire bien comprendre aussi que la linguistique procède à l'analyse de chaque partie des mots avec autant de rigueur que la chimie à celle des corps.

Il n'y a dans les mots rien d'inutile : leurs moindres parties sont profondément significatives :

chacun de leurs tronçons, réduit à une syllabe, parfois même à une lettre, fournit son contingent au sens total ; et l'analyse de ces divers éléments est si naturelle, si instinctive, qu'il n'est personne qui ne la fasse, mais souvent, il faut en convenir, à la façon dont M. Jourdain disait de la prose : sans le savoir.

Le verbe *raffermir*, par exemple, contient dans les trois syllabes dont il se compose quatre éléments bien distincts : d'abord, la portion qui donne au mot sa signification principale, le radical FERM qui, suivant la terminaison qu'on y joint, peut former :

| | | |
|---|---|---|
| Un adjectif | Ferm | e |
| Un adverbe | — | ement |
| Un substantif | — | eté |

ensuite, la désinence IR, qui communique ici à ce radical la valeur d'un verbe ; enfin, deux préfixes R et AF : AF, qui donne au radical le sens de *rendre ferme*, et R, qui indique la répétition de l'action.

Du moment qu'on donne aux mots leur véritable sens, on a en soi-même une sorte d'intuition vague de ce que nous venons de dire ; mais il y a loin de là à une analyse complète et raisonnée.

# XV

PRÈS avoir étudié rapidement la formation de notre langue, après avoir établi les principes essentiels de l'étymologie, il ne sera peut-être pas sans intérêt d'observer, siècle par siècle, depuis la Renaissance jusqu'à nos jours, les changements principaux survenus dans le vocabulaire.

Chaque événement de notre histoire, chaque évolution de notre littérature, chaque fantaisie nouvelle de la nation, a laissé dans notre langue des traces ineffaçables.

Le XVI^e^ *siècle* est l'époque où elle prend hardiment la parole sur toutes choses, discute la religion, prononce des arrêts judiciaires, traite de toutes les sciences et se substitue au latin, qui jusque-là était demeuré consacré à la théologie, au droit et à l'érudition ; mais, en le renversant, elle s'en pénètre, et ne se trouve digne de le remplacer qu'en l'imitant d'un peu trop près.

Dans le dialogue de l'écolier limousin avec Pantagruel[1], ce travers nous est plaisamment signalé

1. *Œuvres de Rabelais*, publiées par Ch. Marty-Laveaux. — Paris, Lemerre, t. I, p. 241.

par Rabelais, qui, lui-même, ne l'a pas toujours évité.

Ce courant d'imitation n'est pas le seul auquel ait cédé cette époque. On vit succéder aux guerres d'Italie l'emploi abusif d'une telle quantité de termes empruntés à ce pays qu'Henri Estienne crut devoir critiquer cet engouement dans ses *Deux Dialogues du nouveau langage François, italianizé, & autrement desguizé,* bien propres à nous garantir, si nous avions pu l'être, contre les entraînements de la mode.

Au XVII^e^ *siècle,* à partir de 1615, date du mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche, commencent les influences espagnoles, à qui notre littérature doit *Le Cid.* C'est à ce moment que la langue, jouissant encore de toutes les franchises du XVI^e^ siècle, mais plus sage et mieux pondérée, atteint son point de perfection.

Il faut toutefois savoir se garantir contre un enthousiasme irréfléchi, et prendre soin d'examiner de près tous les styles divers, et de valeur fort inégale, qui ont cours pendant cette belle époque.

Nos orateurs religieux et nos poëtes tragiques, qui s'expriment d'un ton si noble, et savent se montrer si profondément créateurs en imitant les livres saints et l'antiquité grecque et latine; nos admirables comiques, qui s'abandonnent sans scrupule à la veine populaire et gauloise; les écrivains burlesques, dépourvus de toute valeur littéraire, mais qui ont un mérite, le seul, celui de nous conserver une portion du vocabulaire que

tous les autres dédaignent ; les Jansénistes, qui inventent une terminologie mystique pour subtiliser sur le libre arbitre et sur la grâce ; les protestants, qui conservent le plus fidèlement qu'ils peuvent, par esprit de secte, le style du XVI^e siècle ; les Précieuses enfin, dont le jargon, si ridiculisé, est encore imparfaitement connu et mérite un examen sérieux et sincère : tels sont les artisans divers, architectes ou manœuvres, qui ont contribué, chacun pour sa part, et dans une mesure bien différente, à élever cet impérissable monument : la langue française du XVII^e siècle.

Le XVIII^e *siècle* éclaircit la phrase et la dégage de ses moindres obscurités, de ses plus petites incertitudes, non sans l'énerver et l'appauvrir : il introduit dans le langage la philosophie, qui en enlève la poésie. Les sciences enrichissent le vocabulaire de quelques termes nouveaux, de certaines expressions heureuses ; mais le néologisme érigé en système et la phraséologie politique et révolutionnaire achèvent de le corrompre.

Comment parler du XIX^e *siècle*, qui, par bonheur, n'a pas dit encore son dernier mot ?

Sous le premier Empire, la langue timide et appauvrie se borne pendant quelques années à l'imitation mesquine de nos classiques du XVII^e siècle compris d'une façon étroite et fausse.

La Restauration voit surgir toute une génération d'écrivains et de poëtes qui répudient l'époque classique de notre littérature, croient ressusciter le moyen age en imitant la Renaissance, et copient

les Anglais et les Allemands sous prétexte d'art national.

Il y avait là toute une armée vaillante et résolue. Elle n'avait qu'un tort : celui de ne savoir où elle allait; aussi n'est-elle arrivée nulle part, mais elle a parfois semé des chefs-d'œuvre sur son chemin. On ne saurait nier, sans injustice, que notre langue se soit alors singulièrement enrichie et renouvelée : on forgeait des mots, on en reprenait dans les siècles passés, on en importait du dehors; tout n'était pas or dans ces richesses, il y avait de l'argent, du billon, voire même de la fausse monnaie, mais le moule de convention était rompu, et les écrivains, rentrés en possession de leur liberté, sentaient qu'il fallait renouer la tradition française et étudier le passé. Mentionnons les vocabulaires bizarres des Saints-Simoniens et des Fouriéristes, les importations anglaises des amateurs du *turf*, la terminologie barbare du régime parlementaire, les termes arabes que nos troupiers ont rapportés d'Afrique, et nous aurons indiqué les points principaux que nous aurons plus tard à développer.

---

# XVI

ETTE histoire chronologique de notre langue ne clôt pas encore le programme que doit s'imposer toute personne qui se propose de la bien connaître. Les érudits qui se sont appliqués avec tant d'ardeur à son étude ne se sont pas contentés de la considérer historiquement dans ses phases successives et à ses époques diverses : ils en ont suivi les branches éparses et quelquefois jusqu'aux moindres ramifications, sur toutes les parties du territoire français.

Prenant alors pour base, non plus le temps, mais le lieu, ils ont abordé tour à tour tous nos *patois* et *dialectes*[1].

Nous indiquerons leur classement géographique ; nous montrerons quel degré d'évidence ils donnent à diverses étymologies, incertaines sans ce précieux secours ; enfin, examinant dans quelle mesure ils

1. Voyez *Recueil de rapports sur l'état des lettres et les progrès des sciences en France. Sciences historiques et philologiques. Progrès des études classiques et du moyen âge.* (Par M. Guigniaut.) Paris, 1868. in-8°, p. 118-121.

peuvent, ainsi que le voulait Ronsard[1], venir en aide à l'écrivain et au poëte, nous rechercherons quel parti en ont parfois tiré nos meilleurs auteurs, et principalement nos comiques.

1. Voyez ci-dessus, pages 6 et 7.

# XVII

ANS l'immense exploration de notre langue, entreprise depuis le commencement de ce siècle, et dont nous venons de tracer la trop rapide esquisse, il y a eu bien des tâtonnements, des défaillances et des erreurs; encore aujourd'hui beaucoup de portions de cette tâche importante restent à accomplir; une observation plus attentive et plus délicate mettra en lumière des filons inconnus ou à peine soupçonnés. Néanmoins l'essentiel est fait; et il est grand temps d'introduire dans l'enseignement pratique et journalier les notions incontestables qui, exposées dans des ouvrages volumineux, ou mêlées à de longues polémiques, sont difficiles à étudier pour la plupart des lecteurs et surtout pour les jeunes gens.

Nous tâcherons de remédier à ces inconvénients à l'aide d'une suite de petits traités, rédigés d'après un plan commun. Ils contiendront pour chaque sujet particulier : le résumé de l'état actuel de la science, les principes essentiels, les conséquences qu'on en peut tirer; et ils feront connaître, par des exemples bien caractéristiques, sinon tous les

faits, du moins leurs séries diverses et leurs catégories principales.

Nous aurons soin d'ailleurs de donner à la fin de chaque ouvrage, à partir de l'*Histoire de l'origine et de la formation de la langue française,* une bibliographie étendue du sujet traité, afin que les esprits curieux, mis en goût plutôt que rassasiés par ces études encore nouvelles, puissent facilement vérifier nos assertions, contrôler notre travail, et pousser leurs recherches au delà des limites relativement restreintes que nous serons forcé de nous imposer.

Si on allègue qu'un enseignement de ce genre n'est pas absolument nécessaire dans toutes ses parties pour la simple intelligence de la langue actuelle, on ne saurait nier du moins qu'il aura l'avantage considérable de la rattacher plus étroitement à celle de nos grandes époques littéraires, et qu'il contribuera peut-être en quelque chose à discréditer les phrases banales, les métaphores inexactes et les expressions exagérées. Il sera surtout de nature à rendre plus intelligibles les étrangetés apparentes de langage et de style des grands écrivains du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle, il en expliquera les motifs ; et l'on ne sera plus exposé à croire, sur la foi des grammairiens, que nos plus illustres auteurs classiques ne savaient pas le français.

S'il en est ainsi, qui trouvera là de la superfétation et du luxe? Qui sera tenté de soutenir que savoir bien parler sa langue, être capable de

l'écrire suivant la portée de son intelligence, enfin entrer en communication directe et absolue avec les plus beaux génies de son pays, ne devrait pas être le but principal d'une éducation vraiment nationale ?

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

*Imprimé*

PAR J. CLAYE

POUR

A. LEMERRE, LIBRAIRE

*A PARIS*

560019

180

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

DEC 02 1986

NOV 20 '86

a39003 002867389b

CE PC 2065
.M37 1900Z
C00 MARTY-LAVEAU DE L'ENSEI
ACC# 1404751

U D' / OF OTTAWA
OLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 10 11 17 06 8